109

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

MAIRY SUR MARNE

LE COQ DE ST ETIENNE SS BARBUISE

RUES D'ESTISSAC

BIMESTRIEL 22,00 F

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

109

7 SOUVENIRS SUR MAIRY
Auguste Bruant

18 MAIRY EN DOCUMENTS
A. Bruant - Collège N. Appert

29 BEL EN CHEIT
Graphisme

30 LE COQ DE ST ETIENNE
Marcel Girardot

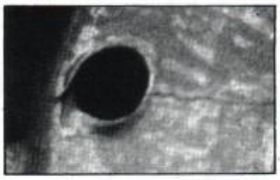

32 JASEES
Pour qui ? Pour quoi ?

34 RUES D'ESTISSAC
Mme H. Gorget

39 LIJOU
Revue des revues échangées

40 ENVOIS ILLUSTRES

Un groupe de vannières à Mairy, ruelle Guyot, durant la guerre 14-18. De gauche à droite : Mme Heimard, femme du bourrelier, un garde-voies, M. X., M. Heimard fils, Mme Guyot, un garde-voies, Mme Rollet et ses enfants Paul et Lucien.

Crédit photographique :
Estissac : Collection J.-C. Camus.
Mairy-sur-Marne : Collections particulières
Collectage Annie Rouyer, Yvette Pierson, Micheline Martin, Régines Collas.

safac

Mars 1988

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 11515.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 221 R Châlons s Marne. Siège social : Les Grandes Chapelles 10170 Méry sur Seine. Antenne Marne : 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Jean-Claude Pierson. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons s Marne.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DES COMMUNES CITEES DANS CE NUMERO DE FOLKLORE DE CHAMPAGNE

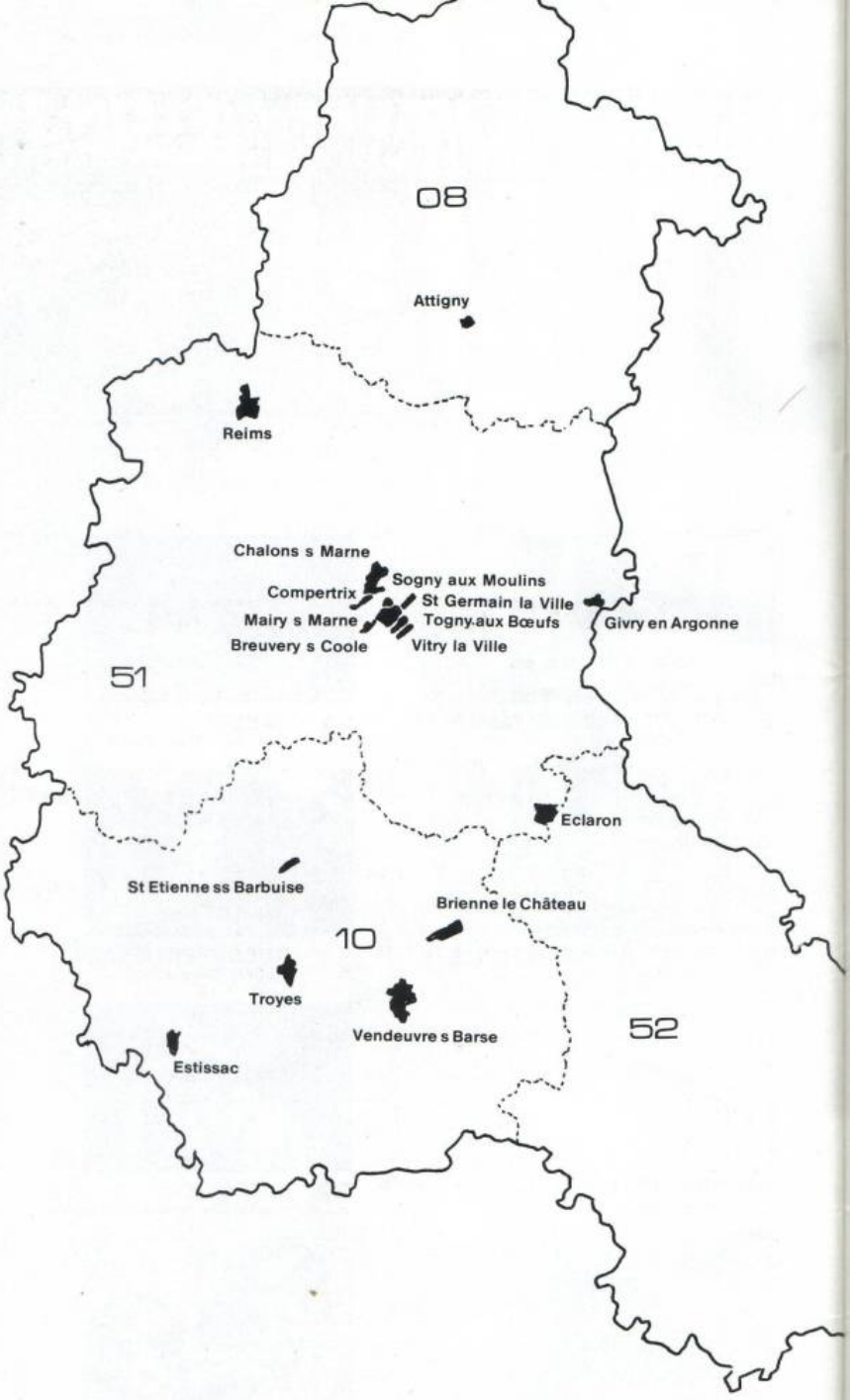

LA VOIX HUMAINE

est rendue intégralement par

LE DISQUE ASPIR

AUCUN NASILLEMENT

ne subsiste, le son et la voix sont émis avec une pureté, une puissance, une fidélité de reproduction inconnues jusqu'à ce jour. La machine parlante Aspir possède un diaphragme à saphir inusable qui en fait

LA PERFECTION ABSOLUE

C'est la plus parfaite dans ses détails. C'est le plus joli cadeau à faire. Elle est indispensable à votre foyer, où elle apportera la joie pour tous. Elle plongera vos amis dans l'étonnement et les ravira. Le secret de l'extraordinaire pureté de son réside dans un procédé spécial d'enregistrement des disques. Bien que l'appareil "Aspir" et ses disques soient l'idéal et représentent la solution définitive du problème phonographique, ce sont

LES MOINS CHERS

Vérifiez-le en demandant nos luxueux catalogues remis ou envoyés gratuitement par les principaux marchands de phonographes ou à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Directeur Général

ÉTABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES D'IVRY
de la C. G. E. Capital : 18.000.000 de francs
SIÈGE SOCIAL . . . . : 5, Rue Boudreau, PARIS
SALLE D'AUDITION : 2, Rue d'Enghien, PARIS

DISQUE ASPIR double face 23 cent. **2** fr.
DISQUE ASPIR double face 30 cent. **5** fr.
Le meilleur marché pour les plus grandes dimensions et les plus belles auditions.

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES

Complétez votre collection

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ANCIENNE SERIE Format 16 x 24 cm

☐	2 Revue du Folklore de l'Aube	5 F
☐	29 Val Perdu (Aube)	6 F
☐	31 Costume de St Dizier - Wassy	6 F
☐		
☐	45 Centenaire aubois	7 F
☐	55 Taques de cheminées et styles (II)	9 F
☐	57 Vieux bal à Celles (danses)	9 F
☐	58 Les empiriques (médecine)	9 F
☐	59 Les roulées de Pâques	9 F
☐	61 Le carillonneur	9 F
☐	64 Les archers de Bar s Aube	9 F
☐	65 La foudre dans l'Aube	10 F
☐	66 Le feu du ciel (Aube)	10 F
☐	67 Révolte des vignerons barséquanais (1911)	10 F
☐	69 Une ferme à Channes (Aube)	10 F
☐	70 Maison de St André (Aube)	10 F
☐	73 Le cochon	12 F
☐	74 Le charron et la roue	12 F
☐	79 Brelleurs et mariniers	15 F
☐	81 Répertoire et index (1 à 80)	12 F
☐	82 Fêtes en Champagne	15 F
☐	83 Labours à Channes (Aube)	12 F
☐	84 La craie à Chepy (Marne)	12 F
☐	85 Les chemises de femme	20 F
☐	88 Charrues dans l'Aube	15 F
☐	89 Lavoirs	15 F

NOUVELLE SERIE Format 210 x 297

☐	90 Le coq de clocher	Epuisé
☐	91 La musette hautbois pastoral	20 F
☐	92 Bonneterie de Romilly s Seine (Aube)	20 F
☐	93 Le grain, source d'énergie (Marne)	20 F
☐	94 Le langage troyen du XVIIIe	Epuisé
☐	95 La vannerie à jours à Bussières (Hte M.)	Epuisé
☐	96 Noces et banquets (50 desserts)	20 F
☐	97 Bière et brasseries à ST Dizier	20 F
☐	98 La vie au marais de Villechétif-Creney	20 F
☐	99 Vins et liqueurs (100 recettes)	20 F
☐	100 Le parler du Nogentais (Aube)	22 F
☐	101 Cuisine traditionnelle (80 recettes)	22 F
☐	102 Carnaval à Wassy (74 costumes) (Hte M.)	22 F
☐	103 St Sébastien et les archers	22 F
☐	104 La vie au XVIIIe à La Motte Tilly (Aube)	22 F
☐	105 Apprenti coutelier à Forcey (Hte Marne)	22 F
☐	106/7 Contes drôlatiques (spécial BD)	45 F
☐	108 La fée électricité	22 F
☐	109 Mairy sur Marne (1874-1946)	22 F

A PARAITRE PROCHAINEMENT

L'artisan chocolatier
Costumes du Châlonnais au XIXe
La filature de Lenclos
L'habitat traditionnel en terre crue
Les girouettes
Les écreignes

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'étranger ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire, merci.

Veuillez m'adresser les numéros cochés d'une croix

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

BUREAU DISTRIBUTEUR

Date et signature

Je joins mon règlement à l'ordre de safac par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons s Marne

safac Les Gdes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s M.

➡➡➡➡➡Offre spéciale 7/5⬅⬅⬅⬅⬅

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
Votre abonnement personnel sera automatiquement prolongé d'un numéro

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (22 F x 5 = 110 F)
Vous recevez 6 numéros et
En cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros)
Vous êtes à l'abri d'une hausse éventuelle

VOUS ÉCONOMISEZ PRÈS DE 30 % !
(22 F x 7 = 154 F : Vous payez 110 F seulement !)
(Prix établis pour la France)

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

POUR UN AMI

De la part de
M. _____

Adresse _____

_____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE :

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature

TARIF 1987/1988

- ☐ Normal 110 F
- ☐ Soutien 150 F
- ☐ Bienfaiteur 300 F
- ☐ Etranger 165 FF

REGLEMENT A L'ORDRE DE LA SAFAC JOINT PAR

☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221R Châlons s Marne

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac 109

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature

TARIF 1987/1988

- ☐ Normal 110 F
- ☐ Soutien 150 F
- ☐ Bienfaiteur 300 F
- ☐ Etranger 165 FF

REGLEMENT A L'ORDRE DE LA SAFAC JOINT PAR

☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221R Châlons s Marne

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac 109

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

LISEZ

La mémoire de l'Aube

Le Journal qui se souvient

LA MEMOIRE DE L'AUBE
"Le journal qui se souvient"
est en vente chez les marchands de journaux

Pour vous abonner à la "COLLECTION COMPLETE", c'est-à-dire tous les numéros parus depuis 1986 et le routage des numéros encore à paraître en 1988 (22 numéros en tout), envoyez un chèque de 118 F à :

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

LES AMIS DE L'OUTIL
siège social mairie de bièvres
91570 BIEVRES

1er MAI

EXPOSITION ANNUELLE D'OUTILS
BROCANTE A L'OUTIL

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

AUGUSTE BRUANT

Mairy-sur-Marne, à dix kilomètres du sud de Châlons, est une petite commune de deux mille hectares, passée depuis un siècle de quatre cents à deux cents habitants.

Son château, qui existait au XVIe siècle, fut reconstruit à la fin du XVIIe. Il reçut le roi Jacques II d'Angleterre pendant son exil. Il appartient depuis à la famille des comtes Loisson de Guinaumont qui s'adonna à l'agriculture et contribua ainsi à la prospérité du pays.

Sa belle église fut entièrement reconstruite au XIXe.

Auguste Bruant (1874-1946), cultivateur, conseiller municipal pendant 50 ans, fut maire de la commune de 1935 à 1929.

Son arrière grand-père, Louis Bruant, était syndic de la commune au moment de la Révolution et greffier du juge de Paix du canton.

Son grand-père, Louis Bruant, né en 1800, fut maire, lui aussi, durant 30 ans, de 1840 à 1870.

Son père, Auguste Bruant, ne sollicita pas de mandat municipal.

Ecrits en 1941, ses souvenirs sur Mairy-sur-Marne, de sa jeunesse à sa retraite, couvrent, d'une écriture très fine, 62 pages de cahier d'écolier.

Chanoine Foillot.

Ce document est la propriété de sa fille, Mme Hélène Bruant, veuve de Robert Laurent et de son petit-fils Gabriel Laurent qui habitent la maison ancestrale et exploitent la culture familiale.

SOUVENIRS SUR MAIRY

DES NOTES D'AUTREFOIS, 50 ANS EN ARRIERE.

L'agriculture

Je griffonne quelques lignes de mes souvenirs de jeunesse concernant la culture dans notre pays et je constate, pour commencer, qu'il y avait, dans ma jeunesse, beaucoup de petites cultures à un cheval, aujourd'hui disparues. Sans doute les terres ont-elles été vendues et les grosses cultures ont récupéré toutes les petites, telle la petite culture Guyot Gatelet, reprise par Cousinat.

Les outils de la culture

Les outils employés pour la culture n'étaient pas nombreux et ne tenaient pas autant de place qu'aujourd'hui. Chaque cultivateur avait sa charrue *bertauche,* une herse en bois à dents de fer — *la herse en fer,* disait-on — un rouleau en bois, et pas tout le monde ! Après on a eu le *roule* ou rouleau en fonte mais, là aussi ce n'était pas tout le monde car c'était déjà "du luxe". On avait également le semoir en toile de chanvre qui s'enroulait autour du bras et dans lequel on plaçait la semence pour semer à la volée car on ne connaissait pas encore le semoir à rayons et à chevaux. J'ai encore vu, moi-même, semer ainsi le champ le long de la haie par M. Songy, père d'Albert, en 1924, 1928.

La moisson

Toutes les récoltes se fauchaient à la faux — à 4 crochets pour les seigles et les froments — à 3 crochets pour les orges, les avoines et les foins — et la faux nue pour les herbes et les récoltes couchées.

Les petits cultivateurs fauchaient eux-mêmes. Les femmes mettaient en *javelles derrière la faux* puis on liait au lien de paille de seigle.

Les plus gros propriétaires, ainsi que les *fermes* employaient des manœuvres pour les aider.

Tous les habitants sans exception, cantonniers, maréchaux, charpentiers, maçons, bourreliers, tout le monde était employé à la moisson.

Le battage des récoltes

On ne battait qu'au fléau, le *faïeu* comme on disait. Aussi tout l'hiver était employé à battre. Cependant quelques "batteries" ou machines à battre commençaient à se monter. Les mécaniciens Leblanc et Omer Delaval puis, plus tard, son fils Léonce Delaval, fabriquaient déjà des batteries fixes tournantes activées par un ou deux chevaux, que l'on appelait *manège.*

La scierie agencée par Auguste Delaval avait une batterie actionnée par une machine à vapeur. On y transportait le blé et on le ramenait tout battu. C'était déjà un progrès réel !

Le nettoyage des grains

Il se faisait au van. Le vieux van d'Allemagne qui faisait un bruit assourdissant quand on le tournait, se trouvait à peu près chez tous les cultivateurs. Dans mon jeune âge, il y avait déjà un autre van renommé pour son travail et... son silence : C'était celui de "Cheniers". Mais tout le monde ne pouvait se payer ce luxe et il n'y en avait qu'un ou deux dans le pays.

Les récoltes à Mairy

Comme céréales récoltées sur le territoire de la commune je cite : le seigle, le blé, l'avoine, l'escourgeon, l'orge.

On récoltait également des foins artificiels comme le sainfoin de une à deux coupes, le trèfle et la luzerne. Celle-ci était semée seule ou mélangée à du trèfle et à du sainfoin. Parfois on y ajoutait aussi du ray-grass.

Il y a peu de foin naturel sur la commune, encore n'appartient-il qu'en partie aux habitants.

La culture du chanvre

Autrefois on cultivait aussi le chanvre, *LA chanvre,* comme on l'appelait. Près de chaque habitation, une parcelle du jardin, la meilleure, était réservée à cette culture — d'où le nom de *chanvière* ou *chenevière,* donné aux jardins attenant aux granges ou aux maisons.

Cette culture demandait beaucoup de soins. Il fallait une terre très propre, presque en poussière. Pour se procurer la graine, la semence pour l'année suivante, il fallait garder la chanvière contre les oiseaux très friands du chènevis.

Ce soin était réservé aux vieux et aux vieilles. Je me rappelle encore ces vieilles sentinelles, postées à l'abri ou à l'ombre qui faisaient de temps en temps du bruit pour effrayer la gent volatile et volage.

La culture du chanvre demandait pas mal de main d'œuvre car lorsqu'il commençait à mûrir, on devait arracher, brin à brin, le chanvre mâle pour ne laisser mûrir que le chanvre femelle. On en faisait de petites bottes que l'on battait pour récolter le chènevis.

Catherine Balomzer-Person, Gérasime Person, van

Mariage Laurent-Bigorn vers 1925.

Rue de la Gare. Eugénie

Jules Person, garde-champêtre, entourés des pompiers, avant 1914, devant le bureau de tabac.

usinat-Masson et son fils Marcel né en 1896.

Ensuite on faisait rouir. C'est-à-dire qu'on faisait tremper le chanvre mâle et femelle dans une rivière. A Mairy c'était dans la "Guenelle", à Montjallon. Le père Picot, bourrelier, était chargé de ce soin. L'endroit où cette opération se pratiquait en a gardé, depuis, le nom de *rouèze*. Après que le chanvre ait été retiré de l'eau, il fallait le faire sécher. Une fois sec le mâle était passé dans un instrument appelé *tiotte* pour ne garder que les fibres qui donnent le chanvre proprement dit. La femelle était tillée les soirs d'hiver par les soins du personnel de la maison. Avec les déchets on faisait des *tillons* qui, chargés de soufre à l'un des bouts, donnaient des allume-feu très convenables.

Je me rappelle encore avoir, tout gosse, tillé ces tiges de chanvre, c'est-à-dire enlevé le bois pour ne garder, entre les doigts, que la partie fibreuse. On ramassait ensuite toutes ces fibres mâles et femelles en balots. Ceux-ci étaient confiés à un ouvrier spécialisé appelé le *chanvrier,* venu du département de l'Ain, qui nettoyait et adoucissait ces fibres pour les préparer au filage.

Là était le travail de nos mères et de nos grand-mères. Munies d'un rouet, le *tour* comme elles l'appelaient, elles filaient le chanvre pour en faire sortir un fil bien fin et bien préparé.

Ce fil, arrangé en écheveaux était alors donné au tisserand qui en faisait ces beaux draps de chanvre, orgueil et embellissement des armoires de nos grands mères.

Les tisserands

Je dois dire qu'il y en avait plusieurs dans chaque village, probablement que la culture du chanvre se faisait sur un grand rayon et était prospère. Mon grand-père était tisserand et j'ai encore vu un métier à tisser chez un de mes grands oncles.

Les moutons

Depuis une quarantaine d'années, il n'y a plus de troupeaux de moutons dans la commune. Cependant, dans mon jeune temps, notre pays possédait trois troupes au moins ; Une troupe à Mairy et les deux autres dans les fermes de Montjallon et de Montgrenon. Je pense que la pénurie de bergers et les besoins pécuniaires ont été les causes de cette disparition.

Je me rappelle encore de la petite troupe de 40 bêtes que nous possédions. Le berger venait les chercher le matin. Le soir, quand elles rentraient, les panses bien pleines, il n'y avait plus qu'un peu de paille à leur donner pour passer la nuit. L'hiver, par exemple, elles restaient dans la bergerie. Alors il fallait *rencrêcher* avec du foin, du regain et des betteraves. Quand l'époque des agneaux était arrivée — vers Noël généralement — c'était charmant de voir ces gentils agnelets gambader dans l'étable, cherchant à sucer le bon lait au pis des mères.

La tonte

En mai ou juin, c'était la tonte qui consistait à enlever la laine du dos des bêtes pour en faire des toisons. Souvent cette tonte était précédée d'un lavage des bêtes. Pour cela on les menait à la rivière, à la "Guenelle", l'une après l'autre. On les trempait dans l'eau pour laver la laine et faire partir le suin qu'elle contenait et les impuretés qui pouvaient s'y trouver. C'était un ouvrage très fatiguant pour ceux qui y prenaient part. Il fallait attraper le mouton, le porter dans l'eau et presser la laine entre les mains tout en lui maintenant la tête hors de l'eau pour éviter qu'il ne boive un coup de trop — ce qui aurait provoqué un gonflement.

Après le lavage, le berger menait le troupeau au grand air pour le sécher. Aussitôt qu'on jugeait que la laine était sèche, on tondait, c'est-à-dire qu'on coupait cette laine au moyen d'une force ou d'une tondeuse.

Les tonderies

Comme la laine rapportait beaucoup et se vendait bien, les tonderies étaient presque toujours des fêtes. Dans nos pays de Champagne, ce travail était généralement fait par des femmes, les *tondeuses*, comme on les appelait. Bien souvent les jeunes gens venaient en visite à la tonderie car les tondeuses étaient presque toujours des jeunes filles. On chantait, on s'amusait en mangeant un morceau de brioche. Tout se passait d'ailleurs très honnêtement.

Les bergers

C'était presque toujours des gens du pays qui se transmettaient la "houlette" de père en fils.

J'ai connu l'un d'entre eux, le père Bourré, qui était un berger connaissant son métier à fond et sachant bien soigner ses bêtes. Il était bien souvent en chicane avec celui de Sogny, le père Barthelemy, parce que celui-ci menait paître ses bêtes du terroir de Sogny, sur celui de Mairy, sur son parcours — disait-il !

Parfois les deux bergers en venaient aux mains. Alors, le plus fort ramenait, le soir, dans son pays, la houlette, le fouet ou le bâton de l'autre, quelque fois même son couteau, comme trophée de guerre !

Le plus curieux de l'histoire est que ces deux bergers vinrent finir leurs jours à Mairy, chacun dans une maison voisine de l'autre. Cela ne les empêchait pas de s'invectiver de temps en temps et de se rappeler leurs fredaines de jadis !

Bon vieux temps !

Je me rappelle encore la messe de minuit à Noël où le père Bourré, en tenue de berger, la houlette à la main et un agneau en travers du cou, venait à l'offrande rappeler la naissance de l'Enfant-Dieu et la crêche de Bethléem.

La vannerie

Elle occupait à Mairy un grand nombre de familles.

Raymond Heimard avec sa mère, sa marraine et sa petite sœur.

Barque utilisée dans la région de Mairy.

« Porte de mariée » en genévrier.

Retour de funérailles.

On attend le retour des prisonniers de 39-45.

Il y avait d'abord la matière principale, l'osier, pour la confection des paniers. Toute la partie du parc du château située au bord de la Marne en était plantée et chaque famille du pays avait toujours, en location, un ou plusieurs lots. L'herbe qui poussait au pied des buissons d'osier servait de nourriture au bétail. On coupait les brins au mois de mai, quand la sève commençait à monter. On en faisait des bottes qu'on ramenait à la maison avec une voiture.

La plumerie

Là, on blanchissait l'osier en enlevant l'écorce verte au moyen d'un outil appelé *rifloir* ou *riflon*. C'est ce qu'on appelait *plumer l'osier*. On faisait ensuite sécher au soleil les brins ainsi plumés et, quand ils étaient complètement secs, on les mettait en bottes. A ce moment, ils étaient prêts à être employés pour faire des paniers.

On ne coupait pas l'osier tous les ans. Tous les quatre ou cinq ans on le laissait et il n'était coupé que l'année suivante. C'était alors l'osier brut ou *vieux bois*, comme on disait, qui servait aussi à faire des paniers et permettait de leur donner deux teintes, une blanche et une grise. Cette façon de traiter l'osier en vieux bois avait pour but de reposer *l'étau* ou pied des bouchons et de le laisser se renforcer. Cet osier était employé toute l'année par les vanniers de la commune qui étaient fort nombreux.

Leur spécialité était le *panier à champagne* qui pouvait contenir de 4 à 6 bouteilles et même 12 pour les plus grands.

Un vannier avait la spécialité de faire les *mannequins*, énormes paniers en forme de corbeille qui servaient au transport de la vigne au pressoir et qui pouvaient contenir jusqu'à 100 kg de raisin.

Le commerce des paniers est resté prospère pendant un assez long temps car les vanniers de Mairy avaient la réputation de travailler consciencieusement et de faire des paniers solides. Ils en expédiaient vers Epernay et sa région. Malheureusement pour eux, l'usage des caisses de bois blanc prit un essor considérable. La caisse coûtait moins cher. Le travail se ralentit. Aujourd'hui, il paraît que le panier redevient le préféré car le bois se fait rare (déjà !) et très coûteux. Seulement, dans nos pays, l'osier a été abandonné et le métier aussi. Il ne reste guère qu'un vannier maintenant au pays. Encore fait-il revenir son osier des Ardennes puisqu'il n'existe plus d'oseraies sur la commune.

Les vanniers

Au temps de ma jeunesse, les vanniers étaient très nombreux à Mairy. Je cite : Flot-Giraux et ses enfants Ernest, Sossthène et Gustave, M. Gérasime Person et son fils Léon, M. Louis Person et son fils Jules, M. Perardel et son fils Henri, M. Emile Cossenet et ses fils René (père de Pierre, gardien du château) et Gervais, MM. Eloi Picot, Onésime Picot et son fils Albert, M. Eloi Cossenet, M. Alexis Bruant, Onésime Robert et son fils Louis (qui habitaient une maison située à la place de la Rocaille, chez Pierre Vincent), M. Alexis Person qui fabriquait des mannequins, M. Ambroise Cossenet, Auguste Viard. Enfin un des derniers vanniers du pays est M. Gervais Cossenet (père de Jean).

La corporation des vanniers avait même, plusieurs années de suite, fêté son Patron Saint Antoine, par une messe célébrée à l'église.

La messe du dimanche

Hommes et femmes, personne, pour ainsi dire, ne manquait d'assister à la messe du dimanche et rares étaient les exceptions. Alors, devant cette affluence, les curés ne manquaient pas du monde nécessaire pour faire de belles cérémonies et pour exécuter les chants les plus nourris.

Dans ces temps-là le lutrin était toujours dirigé par l'instituteur assisté d'un second qu'on appelait le choriste. (Papa a été chantre pendant de nombreuses années à Breuvery sur Coole où il a été instituteur 30 ans). Il y a toujours eu un organiste jouant de l'harmonium, un ophicléïde et sept chantres.

Les chantres

Les enfants de chœur, une douzaine au moins, étaient d'un âge avancé, de vrais petits séminaristes, presque en moustache.

Quand le défilé des clercs et des chantres sortait de la sacristie, on aurait dit le cortège pontifical accompagnant un prélat ! Quand on arrivait devant l'autel, un coup de canne du suisse, et tout le monde faisait la génuflexion puis regagnait, aussitôt, sa stalle ou sa place dans le chœur.

Pendant l'office, il y avait aussi un protocole pour s'asseoir, se lever, s'agenouiller. Au Gloria et au Credo, les stalles étaient abaissées et les chantres commodément assis. A un autre moment, on relevait la stalle et les chantres étaient "assis" presque debout.

Les enfants de chœur

Au chœur, il y avait deux acolytes, un thuriféraire ou encenseur, un porte-croix, deux porte-flambeaux, deux porteurs de pain bénit, etc...

Il y avait aussi deux marguillers pour allumer les cierges, deux sonneurs — car nous avons toujours eu des cloches, la grosse appelée Marie-Thérèse et la petite Philippine — et quatre porteurs de dais pour les processions, toujours à peu près les mêmes.

Il y avait aussi deux bannières : celle de la Ste Vierge pour les filles et la rouge, celle de St Léger patron de la paroisse pour les garçons. Dans la paroisse, c'est toujours la bannière de la Ste Vierge qui a eu la priorité, c'est-à-dire se trouvait la première en procession alors que celle du St Patron suivait. Je dis cela parce que j'ai connu des paroisses où la ban-

nière du St Patron marchait en tête. Mais ce n'est qu'affaire de coutumes et d'usages.

La fête patronale

Je me rappelle ce dimanche où l'église était pleine, bien que la fête "profane" ne se célébrait que le dimanche suivant.

Ce dimanche-là, les jeunes gens louaient un orchestre composé de trois ou quatre musiciens qui faisaient danser la jeunesse jusqu'à 2 heures du matin. Le lendemain, lundi de fête, la musique et les jeunes gens faisaient le tour du pays et donnaient des aubades dans les différents quartiers. Les jeunes gens faisaient la quête pour aider à payer la musique. Dans mon jeune âge, j'ai vu que cette quête était faite pour s'offrir un banquet le mardi.

Pour ce banquet, il fallait une oie. On devait l'exécuter sur la place le lundi et lui trancher la tête. Pour cette cérémonie l'oie était suspendue par le cou et chaque jeune garçon, les yeux bandés, à tour de rôle, devait marcher hardiment en direction de la victime, le sabre nu à la main et lui trancher la tête. Très souvent le garçon, au lieu de se diriger sur l'oie, allait à l'opposé ou à gauche, ou à droite. Au bout d'un certain nombre de pas, préalablement comptés, il donnait un grand coup de sabre dans le vide, ce qui faisait rire la population. On continuait ainsi jusqu'au trépas de la pauvre bête.

Le dimanche qui suivait la fête était le *réchaud*. Il y avait encore bal de nuit et marchands forains.

Comme les divertissements étaient rares à la campagne, on parlait de la fête longtemps à l'avance. « *Dans deux mois, c'est la fête !* » On se réjouissait par avance. On comptait les jours qui nous en séparaient. Les plus jeunes comptaient leurs ressources pour s'acheter un jouet depuis longtemps désiré. Les plus grands se promettaient de faire danser Mlle Une Telle.

Les jeunes filles, à leur tour, se demandaient si elles seraient agréées par le fils du maire ou de l'adjoint... Enfin, c'était la fête. Cela n'arrivait qu'une fois l'an. Il fallait en profiter. On n'y manquait pas !

Les Mais

Le Premier mai, c'était coutume pour les jeunes gens de mettre des *mais* en branche d'arbre dans la cheminée des maisons de jeunes filles.

On plaçait ces branches la nuit. On montait sur les toits à l'aide d'une échelle en faisant le moins de bruit possible. Une branche d'aunelle signifiait "amour fidèle", de l'aubépine "amours fines". Mais le sureau n'était pas à l'honneur car c'était une insulte.

Chaque Premier mai, les jeunes filles ne manquaient pas de se lever de bonne heure pour voir le mai que leurs amoureux avaient placé à leur intention.

Coutumes de noces : Les gants et les aiguillettes

Il y avait des coutumes locales pour les jours de noces. Je veux parler de la coutume de *courir les gants* et du *saut des aiguillettes*.

Quand le premier repas de noce s'achevait, on voyait arriver les jeunes gens du pays qui venaient demander aux jeunes mariés *les honneurs dûs aux jeunes gens*. Les mariés leur offraient alors des desserts et un verre de bon vin pour trinquer avec eux. Ensuite on se préparait à sortir pour *courir les gants*. Les jeunes gens partaient en avant, bras dessus, bras dessous. Puis, précédés par le violon de l'orchestre venaient le marié et la mariée, la famille et les amis. On traversait le pays. La tradition voulait qu'on *courre les gants* entre la scierie et la maison de la Mère-aux-chiens (Gallois Aimé).

On courait les gants de plusieurs façons : à cheval, en sacs, en brouette, ou, tout bonnement à pieds. La noce s'arrêtait devant chez M. Marchal (maintenant). Les jeunes gens s'alignaient sur la route, en face de la scierie. Au signal du départ donné par le marié en lançant une casquette de gamin en l'air, le peloton de jeunes descendait alors la côte et le premier arrivé gagnait les gants. Autrefois, c'était des gants de peau mais depuis on donne la pièce pour que les jeunes gens s'amusent.

Après cette course *on sautait les aiguillettes*. Le marié devait faire le saut le premier. Ensuite, à tour de rôle, les jeunes sautaient en longueur jusqu'à ce que l'un d'entre eux dépasse la distance tenue par ses camarades. Reconnu le meilleur, il avait pour prix un beau ruban et un flot de faveurs ou *aiguillettes*, qu'il partageait entre ses camarades.

Ensuite la noce revenait au pays et le bal commençait. Les jeunes gens et les jeunes filles se mêlaient à la noce et tout le monde s'amusait.

Les bouquets.

En parlant de la noce, j'arrive à parler du bouquet qu'on donnait au jeune homme du *"dehors"* qui se mariait à une fille du pays et s'installait au village. Ce bouquet était en fleurs artificielles et placé sous un globe de verre. A cette occasion on tirait des coups de fusils et, naturellement, le marié devait régaler ceux qui lui offraient ce cadeau de joyeux avènement.

La Saint Eloi

En plus de la fête patronale du premier dimanche d'octobre, il y avait les fêtes corporatives. C'est ainsi que les cultivateurs fêtaient saint Eloi le premier décembre.

Une messe solennelle était chantée. On y distribuait la brioche bénite offerte à tour de rôle par les membres de la confrérie. Ce tour de rôle suivait l'ordre des maisons, comme pour le pain bénit du dimanche. On y réservait un morceau appelé *chanteau*, qu'on offrait à celui qui, l'année suivante *serait St Eloi* et s'occu-

Vers 1910 la bourrellerie Heimard : 1-Henry, 2-Emile

Le pont sur la Marne.

1944 : Le pont a sauté.

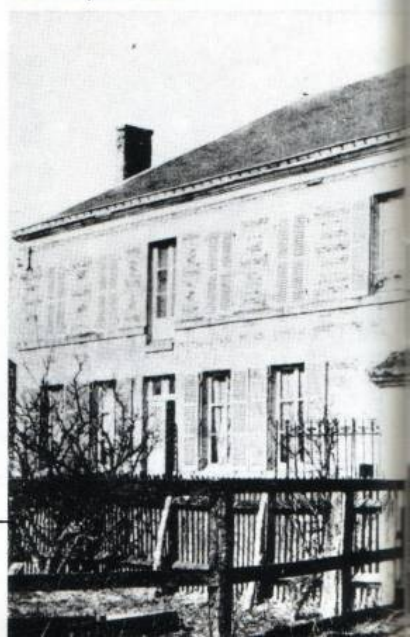

eine, 3-Henri Guyot, apprenti.

Henri Guyot, apprenti bourrelier et son premier collier.

Entrée du pays, route de Châlons.

perait de commander messe, gâteaux et sonneurs et tout ce qui serait nécessaire à l'organisation de la fête.

Après la fête on se réunissait au café où l'on dégustait vin blanc et gâteaux.

La Sainte Agathe

Les femmes, à leur tour, fêtaient sainte Agathe le 5 février. Tout se passait comme pour saint Eloi.

La fête des filles

Anciennement les jeunes filles fêtaient la "Présentation de la Vierge" au 21 novembre. Depuis une vingtaine d'années, c'est l'"Immaculée Conception" au 8 décembre, qui est devenue leur fête.

La Saint Nicolas et la Sainte Catherine

Les enfants des écoles avaient également leurs fêtes: Saint Nicolas, le 6 décembre, pour les garçons et Sainte Catherine, le 25 novembre, pour les filles.

La fête avait lieu le jeudi suivant la fête. On avait soin, pour se procurer les fonds nécessaires au repas qui suivait la messe, de faire le tour du pays, le jeudi précédent, en quêtant de la farine, des œufs, du lard, et surtout de l'argent pour acheter l'oie traditionnelle, plat de résistance du banquet.

Pour quêter dans le pays, on chantait :

Nous allons bientôt fêter
Notre bon saint Nicolas
Veuillez bien nous accorder
De bien faire un bon repas
Ce grand saint dans sa puissance
Peut espérer du Ciel
Vous en tiendra récompense
De votre don paternel

Les petites filles avaient également leur couplet :

Ce sont les petites filles
Qui font la sainte Catherine
Ceux qui ne donnent pas
Ce sont des ingrats
Donnez ! Donnez ! Dieu vous bénira
Et dans le Ciel, il vous récompensera

Le jour de la fête arrivé, on sortait les pupitres puis on dressait une grande table au milieu de la classe. Chaque gamin ou fillette apportait, pour dîner, son assiette, son verre, son couvert et la cuisinière — qui était toujours Mme Judith Person — demandait aux enfants, qui une salade, qui du beurre ou du sel. A midi, on se mettait à table sous la présidence du maître M. Henriet — puis M. Pierre, son successeur. Au moment du café, on allait chercher M. le curé, l'abbé Jeannet, qui venait trinquer avec les enfants et leur prodiguait, à cette occasion, conseils de sagesse et de bonne camaraderie.

Comme boisson, on allait acheter du vin chez Paquot. Les grands le buvaient pur

— ou à peu près — et les petits, allongé d'eau. L'usage voulait qu'on sucrât son vin, chacun selon son goût, avec de la cassonnade qu'on achetait chez la mère Sophie, l'épicière. Le sucre blanc existait cependant déjà mais la cassonnade ne valait pas très cher et semblait meilleure, de l'avis de tous. En fait, c'est la coutume qui prévalait.

Encore une fois : Quelle fête !

Coutumes de Mardi-Gras

Il y avait encore bien d'autres coutumes. Ainsi aux Jours-Gras, les jeunes gens se déguisaient en soirée et faisaient un tour dans le pays. On se masquait et, avant d'entrer dans les maisons, on disait :
« *Voulez-vous les voir ?* »

On ne voulait pas faire peur aux petits enfants et si la réponse était négative, on continuait son chemin.

A Mardi-Gras on faisait à nouveau le tour du village mais en plein jour cette fois et sans masque. La quête servait à faire un petit banquet le soir. Mais, la coutume n'admettait pas le bal.

Aux brandons

Au premier dimanche de Carême, c'était les brandons. Des jeunes avec une charrette quêtaient de quoi faire du feu. Chacun donnait soit une bûche, un fagot, de la paille, des brindilles, des épines, etc... On menait le tout par la route de Châlons au lieu-dit "La Cantoune" et tout ce qui avait été ainsi ramassé était mis en tas.

Le soir on y mettait le feu et on faisait des rondes autour du brasier. Du lieu où l'on dansait on voyait les brandons s'allumer dans les pays voisins. On dit que cette coutume rappelait les saturnales primitives...

Le Jeudi-Saint

Quant au Jeudi-Saint les cloches partent pour Rome, selon la croyance populaire, les gamins de l'école, munis de crécelles, les *bruants* ou *bruyants*, faisaient le tour du pays et annonçaient lès principaux offices de la Semaine Sainte en disant :

V'là l'premier coup des Ténèbres qui sonne !
V'là l'premier coup !

V'là l'deuxième coup du salut !
V'là l'deuxième coup !

V'là l'premier coup d'l'Adoration d'la Croix !
V'là l'premier coup !

V'là l'premier coup du Ch'min d'la Croix !
V'là l'premier coup !

Et le samedi :

V'là l'premier coup d'la bénédiction des fonts !
Vl'à l'premier coup !

Après chaque annonce on faisait marcher les bruants à qui mieux-mieux ! Puis au Gloria du Samedi-Saint, quand « *les cloches rentraient* », les bruants se taisaient et tout reprenait le train normal.

Le Samedi-Saint, les bruandeurs

Les petits garçons, les *bruandeurs*, faisaient le tour du pays en chantant « *O filie* » et, dans chaque logis, recevaient des œufs ou de l'argent. M. le curé ou M. l'instituteur partageaient les œufs entre tous les gamins et l'argent entre les enfants de chœur. C'était leur paie de l'année.

Les processions de la Fête-Dieu

Après Pâques, venaient les processions de la Fête-Dieu. Les jeunes gens s'ingéniaient à bâtir des reposoirs et les jeunes filles à les fleurir. On « *allait aux sapins* » cueillir des *jnèves* (genèvriers) et on coupait des branches feuillues dans le parc du château.

On faisait toujours de jolis reposoirs. Une année même, on avait installé devant l'autel d'un reposoir, un petit jet dont l'eau montait bien à trois mètres de haut.

Pendant les processions, petits garçons et petites filles jetaient des pétales de fleurs qu'ils puisaient dans une corbeille enrubannée et retenue à leur cou par une cordelette.

Les dernières processions furent organisées par Mlle Marguerite de Guinaumont.

La Fête Nationale

Aux fêtes nationales du Roi, de l'Empereur ou du 14 Juillet, la coutume voulait qu'on offrît du vin et du pain sur la place publique.

Une barrique était disposée sur la place, des tables étaient dressées et le garde-champêtre tirait le vin et servait les habitants et les pompiers.

Mon grand-père qui a été longtemps maire de la commune, me disait que le Maire, l'adjoint, le curé, le Conseil municipal, M. l'instituteur, l'institutrice et leurs élèves, les sapeurs-pompiers, tous se réunissaient sur la place. Le maire criait alors « *Vive le Roi !* » ou « *Vive l'Empereur !* » ou encore « *Vive la République !* » et levait son verre à la prospérité du Roi, de l'Empereur ou de la République et de la France. Les assistants l'imitaient et la fête se continuait jusqu'à épuisement du tonneau.

Moi, j'étais trop petit et je n'ai connu que les « *14 Juillet* ».

Les premières fêtes du 14 Juillet furent plus belles que celles qui ont suivi. Il y avait toujours la feuillette de vin mais, au pain blanc, on ajoutait fromage ou saucisson. A ces premières fêtes on tirait les *boîtes* au mortier de bronze qu'on chargeait à la poudre de mine, qu'on fermait avec un tampon de bois et qu'on allumait au moyen d'une mèche de fulmicoton.

J'ai connu une municipalité qui, pour se faire mieux voir de la Préfecture, avait fait venir de Paris des fusées, des soleils, des feux de bengale, etc... C'était joli mais cela coûtait cher et ils durent abandonner au bout de deux ou trois ans.

Depuis, la fête du 14 Juillet est devenue bien calme. Je crois même qu'avant la guerre (1939) on l'avait complètement

Rue de Togny.

Rue du Château.

Marcel Cousinat et sa grand-mère Julie Viard vers 1914.

roix sur la place, rue du Château.

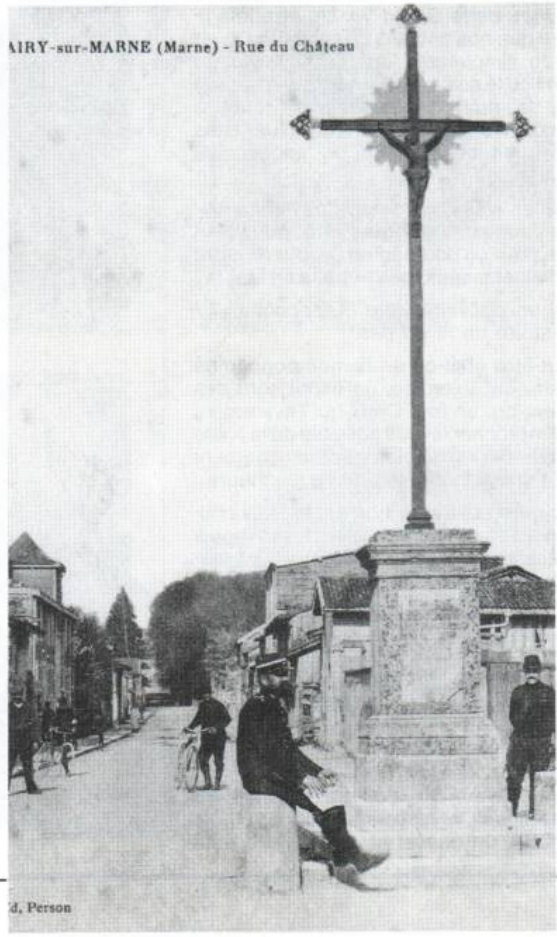

d, Person

abandonnée. Les temps changent, les hommes aussi !

Les pompiers et la pompe à incendie

La pompe foulante date de 1804. C'est donc vers cette époque qu'on a dû créer un corps de sapeurs-pompiers. Mon grand-père m'a raconté qu'un des principaux chefs fut Léger Flot, surnommé « Le Grand Flot ». La compagnie avait des sabres d'ornement, de grands sabres plats d'un modèle très ancien. Etant gamin, j'ai encore vu ces sabres dans le grenier de la Maison communale avec les bustes de l'Empereur et de l'Impératrice. Tout cela formait une sorte de musée d'antiquités.

A la fête de l'Empereur ou au 15 août, fête du Roi, la compagnie se rendait à l'église où on célébrait la messe. Les sapeurs en bonnet à poil, gants blancs et tablier de même couleur, la hache sur l'épaule, se tenaient debout durant tout le temps de l'office, dans le chœur de l'église, semblables à des statues. A l'élévation, l'officier commandait « *Genoux ! terre !* ». Toute la compagnie mettait un genou à terre en tenant le sabre à la main. Mon père, qui avait vu cette cérémonie tout gamin, trouvait cela magnifique et s'extasiait encore quand il me la racontait.

Pour être sapeur, il fallait avoir de la barbe et ceux qui n'en avaient pas se devaient d'en avoir une postiche.

Depuis, les pompiers ne sont plus armés. Seuls le commandant, un sous-lieutenant et le sergent ont encore le droit de porter le sabre.

La fête de Noël

Pour les enfants, c'était coutume, le lendemain de Noël, de recevoir de leurs parrains et marraines, le traditionnel *quingneu,* un pain blanc au lait en forme d'X avec quatre cornes. Les filleuls et filleules ne manquaient jamais d'aller rendre cette visite ce jour-là pour recevoir ce *quingneu* et une petite pièce blanche que l'on mettait dans la tirelire.

Le Jour de l'An

Ah ! Ce jour. On était heureux !

« *Bonjour papa, bonjour maman ! Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé. Le Paradis à la fin de vos jours !* »

On allait ensuite chez les grands-parents, les oncles, les voisins. C'était une vraie fête et, *Grâce Dieu,* de nos jours, on a conservé cette coutume des souhaits de bonne et heureuse année.

Les enterrements

Je quitte ce jour de l'an gai pour vous entretenir maintenant d'un sujet plus triste. Je veux parler des funérailles et toujours de ce qui se passait dans notre pays.

Quand survenait un décès, les cloches l'annonçaient matin, midi et soir. La coutume voulait que si le défunt était un homme, on commence à sonner les avis

avec la grosse cloche et, si c'était une femme, avec la petite cloche. Cette coutume se poursuit de nos jours.

Les offices des morts

A l'église, pour les obsèques, il y a trois classes :

La première pour les riches : On sonne trois laisses. Un catafalque énorme est monté. M. le curé met ses plus beaux ornements. Le personnel, suisse, chantres, enfants de chœur, tout le monde est au grand complet. Les draperies, les oriflammes sont posés. On chante mâtine, laudes puis c'est la messe. L'office est très long : « *C'est du bois d'chêne !* »

Pour la seconde classe : deux laisses aux cloches, moitié des chantres, tentures de l'autel seulement, pas d'oriflamme et catafalque réduit de moitié, on ne chante que les laudes et la messe.

Pour la troisième classe : une laisse seulement, deux chantres, simple messe, pas de catafalque, pas de tenture ni d'oriflamme, le cercueil est seul au milieu du chœur.

Pour tout le monde, au premier coup de la messe, c'est la *sonnerie pour la fosse.* Une sonnerie au mort pour la fosse qui vient d'être creusée. Anciennement on portait une bouteille de vin et un pain au fossoyeur.

A la levée du corps, celui-ci est porté par les voisins ou les amis. Il n'y a jamais eu de croque-mort dans la paroisse. Si c'était une femme défunte, c'était les voisines qui la portaient mais, depuis bien des années c'est toujours les hommes qui portent.

Quand le défunt était un garçon, un jeune homme portait la bannière de st Léger. Si c'était une fille, c'était la bannière de la ste Vierge qui l'accompagnait et, au cimetière, on chantait le *Stabat Mater.*

Pour les petits défunts, les enfants portent le corps sur une civière puis accompagnent le cercueil. Le glas funèbre est remplacé par une sonnerie et un carillon car c'est un ange qu'on pleure.

Pour les jeunes défunts, la veillée des morts à domicile était organisée par les garçons et les filles. Elle l'était par les pompiers s'il s'agissait de l'un des leurs.

A la maison on distribuait *le luminaire* et proches et voisins portaient ce cierge jusqu'à l'église. Cette mode est passée aussi.

Pendant l'office la quête est faite par deux demoiselles choisies dans la famille du défunt.

Le service de six semaines

Autrefois, six semaines après le décès, il y avait un service chanté à l'église. Un an après on faisait le *service du bout de l'an.* Depuis longtemps ces services sont supprimés et remplacés par des messes basses hebdomadaires.

Les funérailles

Habituellement, après l'office à l'église, ont lieu les *funérailles,* repas offert par la famille du défunt aux parents, amis quêteurs et porteurs. Cette coutume tend à disparaître.

Après le repas on récite le *De Profondis* et on retourne une dernière fois au cimetière saluer le défunt. Depuis longtemps déjà on dépose des fleurs et des couronnes principalement quand c'est un jeune homme ou une feune fille.

Les légendes

De nos jours la mode des écrivains publics se porte sur les anciennes légendes des temps les plus reculés. A Mairy, comme dans bien des pays, il existait aussi des légendes que les habitants aimaient à se transmettre.

Je veux, aujourd'hui, vous conter celle du *Faucheu du Grand Va.*

Elle se passait dans une contrée située sur le territoire de la grand route de Châlons, lieu-dit *La Grand Va.* A cet endroit la route descend en pente rapide pour remonter, cent mètres plus loin, par une montée aussi ardue que la descente est raide. Le fond forme une cuvette assez vaste, bien faite pour inspirer une légende. Eloignée de 3 km de Mairy, autant de Sogny et autant de Coolus, une grande route peu fréquentée, quelques sapins ça et là dans la plaine, elle pouvait très bien convenir à des bergers, des sorciers, des bandits ou aux lutins et farfadets de la fable. C'était là que devait vivre le *faucheu de la Grand Va.* Un être imaginaire que nos anciens prétendaient avoir vu ou simplement aperçu au lever du soleil ou le soir au crépuscule. Il n'opérait que la nuit, condamné qu'il était à manœuvrer une faux et à effectuer sans cesse les mouvements du faucheur au travail.

Il aimait à se rapprocher des femmes et des jeunes filles, peut-être pour leur faire peur ou pour tâcher de leur prendre un baiser... sans, peut-être, s'arrêter là !

De quoi pouvait-il vivre ? Où couchait-il ? L'histoire ne le dit pas.

Peut-être était-ce un damné condamné à faire cet exercice, un esprit sorti des enfers ou, un fou. Ceux qui l'avaient vu se rapprocher le plus possible de la route remarquaient toujours ce déhanchement des reins caractéristique des faucheurs...

Toujours est-il que nos anciens le craignaient et, quand ils allaient en voyage à Châlons, ils pensaient toujours au faucheu de la Grand Va.

Nos grand-mères aussi car, vous savez qu'elles étaient obligées d'aller au marché de la ville pour vendre les produits de leurs exploitations. Il n'y avait pas de *coquetiers* comme aujourd'hui pour vendre les œufs et les poulets, ni de laitiers pour le lait. On faisait les fromages et le beurre et il fallait aller, soi-même, les vendre au marché. Comme on n'avait, en ce temps-là, ni bicyclette, ni auto et pas toujours un cheval et une voiture à sa

Café-restaurant-billard-mercerie E. Delaval, rue du Château.

Place et rue de Togny.

Rue de Togny.

disposition, nos bonnes grand-mères faisaient le trajet à pieds avec un ou deux paniers accrochés aux bras. C'est vous dire le "trac" qu'elles avaient en arrivant dans la contrée du faucheu de la Grand Va. Aussi tâchaient-elles toujours de ne pas être seules et de trouver une voisine pour les accompagner. Il fallait aussi ne pas rentrer trop tard, peur de tomber à nouveau sous la griffe du fameux faucheu.

Aujourd'hui, bien que cette légende remonte certainement très loin, les vieux cultivateurs, quand ils se rencontrent dans la contrée, ne manquent jamais de se dire : « *Camarade ! Attention au faucheu de la Grand Va !* »

Bien qu'on en ait perdu la trace depuis...

Auguste BRUANT

MAIRY EN DOCUMENTS

Transmission orale de Cécile Delaval dont la première école fut celle de papa à Breuvery et dont la tante Léontine habitait la maison de M. François en 1875.

Ma tante Léontine répétait que c'était le père Schneider qui avait vu le dernier loup près de la halte actuelle. Employé de Chemin de fer, il avait alors agité sa lanterne et l'avait fait fuir.

Jusqu'en 1945 était pendue, en ex-voto, à l'autel de la Ste Vierge, la médaille en or de Ste Hélène obtenue par François de Laval (1799-1888), dernier de la famille à porter la particule.

MM. Bruant et Gaunard m'avaient expliqué qu'ils avaient entendu dire qu'autrefois un de Laval, vraisemblablement Claude de Laval, venu de Cernon pour épouser Marie-Jeanne Flot et se fixer comme charron à Mairy, aidait le comte de Guinaumont à se faire payer les redevances par ses administrés grâce à un pouvoir de magnétisme. Il magnétisait les gens pour leur faire dire leurs gains et les obliger à payer au comte ce que celui-ci exigeait.

Il se trouve à *La Scierie* un puits sans fond que l'on n'a jamais pu combler. Depuis le remembrement, un arbre sur son bord, indique qu'on ne peut y passer. Il s'y trouvait également un moulin à vent. Ce moulin a été détruit lors du cyclone de 1885 (ou 1896) qui ravagea le village. La croix de la place emportée par le vent n'a été que beaucoup plus tard replacée près de l'église, quand ce coin de ruines (ancienne maison de Maria Chopine) fut déblayé.

Papa disait que lors de ce cyclone, un chariot de foin fut arraché du sol et une roue retrouvée à Moncetz.

A la guerre de 1870, les Uhlans arrivèrent à travers la plaine et occupèrent la scierie. Prise de peur, ma grand-mère Ludovine avait enfermé grand-père Auguste dans la fosse à sciure et le ravitaillait de nuit.

La scierie a brûlé en 1903.

Quelques notes sur le moulin à vent et la scierie

Renseignements donnés par Henri Flot à Hélène Bruant et qu'il tenait de sa tante Berthe Flot qui habitait avec ses deux frères St Louis et H. à l'emplacement de la maison Marchal, près du presbytère.

Il existait un moulin à vent à la scierie de Charles Delaval de 1860 à 1890 environ. Ce moulin faisait tourner un moteur (?) qui écrasait du grain pour la farine et sciait du bois pour des planches.

Durant ce temps, vers 1885 ou 96, il y eut un jour un gros ouragan qui envola les ailes du moulin à deux ou trois kilomètres paraît-il. Charles Delaval aurait dit à ses parents « *Nous n'allons pas le réparer. Je vais acheter une machine à vapeur qui remplacera les ailes.* »

Quelques années plus tard, il y eut un incendie qui détruisit la maison en torchis et pans de bois de la scierie.

Il n'y eut plus de scierie en ce lieu. C'est-à-dire à 200 m du village, sur la route de Togny. Il reste encore le puits et un arbre à côté.

N'ayant pas reconstruit, Charles Delaval vint habiter à Mairy dans une maison sur l'emplacement de celle en briques qui appartenait à Mlle Léontine Delaval. Elle est maintenant la propriété de M. et Mme François, professeurs à "Langevin" à Châlons-sur-Marne.

Mairy-sur-Marne : On découvre des souterrains

Extrait de l'"Eclaireur de l'Est" de janvier 1930 (ou 1929).

A la suite des pluies de l'automne dernier une excavation s'est produite sur l'ancien chemin [1] de Mairy à Togny, en haut de la Côte de Montjâlon.

En élargissant suffisamment le trou pour permettre le passage d'un homme, on a constaté qu'on se trouvait en présence d'un souterrain creusé à même dans le banc de craie et partant des caves de la ferme de Montjâlon pour se diriger d'un côté vers Sogny en passant au lieu-dit "La Potence" et de l'autre côté vraisemblablement sur le château de Mairy, en suivant la contrée du "Clapier". Ce souterrain haut de 1,90 m et large de 90 cm est divisé en une quinzaine de cellules assez longues pour y loger chacune un lit. Au milieu du chemin le souterrain a été comblé, probablement lors de la construction de ce chemin [2].

A propos de ce souterrain, il est bon de rappeler aux jeunes qu'autrefois la ferme de Montjâlon (ou plutôt les bâtiments de cette ferme) était une forteresse dépendant du château de Mairy [3]. Au temps de Jeanne d'Arc, alors que tous les pays d'alentour étaient sous la domination de Henry VI, roi d'Angleterre, et de ses alliés les Bourguignons, la forteresse de Montjâlon était au pouvoir des Armagnacs partisans du roi légitime de France, Charles VII. Des combats eurent lieu entre Armagnacs et Bourguignons mais, jamais ces derniers, n'ont pu se rendre

Guerre 14-18 : les garde-voies.

La gare.

La « halte » de Mairy.

La gare vers 1900.

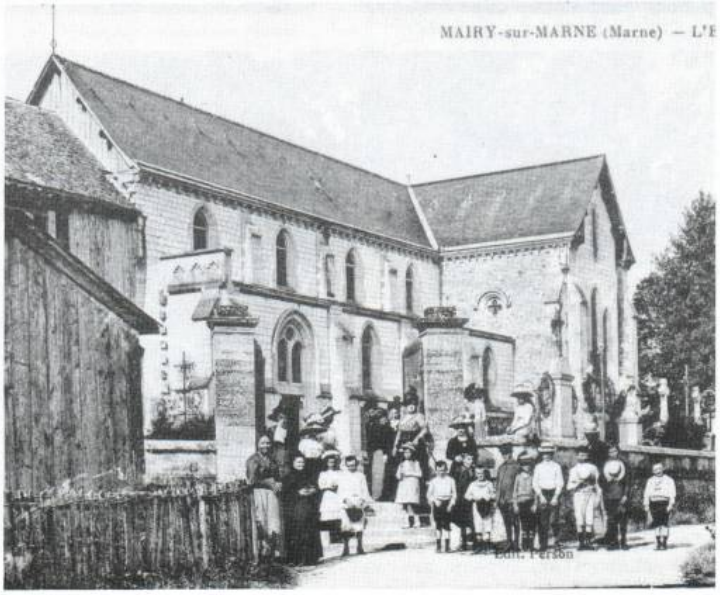

L'église « napoléonienne ».

maîtres de Montjâlon et, en 1429, quand Jeanne d'Arc entra dans Châlons, les Armagnacs de Montjâlon se mêlèrent aux troupes royales pour le sacre de Charles VII à Reims.

Montjâlon avait tenu et nos pays étaient définitivement libérés du joug anglais et redevenue française pour tout de bon.

1. L'ancienne route de Togny est celle qui descend à la Guenelle.

2. Le dit chemin est la route actuelle.

3. M. le chanoine de Guinaumont ajoute : le château de Mairy (actuel) comme beaucoup de châteaux du coin est du XVIIe, sauf les quatre tours, restes d'une défense avancée. Au temps de la guerre de Cent Ans, le château-fort était à l'emplacement de la ferme actuelle de Montjâlon et c'est ce qui explique le départ des souterrains vers la forteresse, vraisemblablement Togny.

Mery-sur-Marne

Dictionnaire des paroisses du diocèse de Châlons-sur-Marne par E. de Barthelemy, édition de 1854.

Vocable : Saint Léger
Patron : Abbaye de Saint Pierre aux Monts

Dans cette paroisse existait la forteresse de Montjâlons, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui une ferme et qui fut détruite par ordre du Conseil de la Ville de Châlons du 21 février 1419 ; une garnison d'Armagnacs l'occupait alors ; on trouve en 1309 un dame Jeanne veuve d'Olivier de Montjâlons, chevalier.

Au XIIe siècle on y voit Valleran de Vaux, bailly de Vermandois, donner quelques biens aux hospitaliers de St Jean de Jérusalem. Mery appartient à la famille de Braux (Cette famille a pour auteur Jean de Braux anobli le 1er février 1366. Elle occupa dans la suite un rang considérable et produisit un abbé de Miremont et un Contrôleur général des Finances. Jean de Braux devint marquis d'Anglure en épousant Hélène de Cardonne, domaine que sa fille porta, en 1640, au marquis de Bellay. Ecu de gueules au dragon ailé d'or).

Mery appartint donc à la famille de Braux puis fut acquis au XVIIe siècle par la famille Jourdain de Châlons (Vieille famille de robe châlonnaise. Ecu d'argent à l'arbre de sinople accosté de 2 étoiles de gueules). Puis enfin vers 1700 Mery appartint à la famille Loisson de Guinaumont qui la possède encore (Claude Loisson était Trésorier de France à Châlons en 1615. Une de ses filles épousa M. de Pinteville. Leur écu : d'azur à deux bandes d'or, au chef d'or chargé de 2 molettes de sable).

Le château date d'un siècle et demi environ et les jardins ont été dessinés par le Nôtre.

Une charte du mois de février 1238 nous apprend qu'il y avait alors une mairie à Mery. L'abbaye de St Memmie décimait pour 2/3, celle de St Pierre aux Monts pour le reste, moins 1/6 abandonné au curé. La paroisse compte 200 communiants.

L'église est romane mais sans intérêt. Le portail purement roman se compose d'une arcade en plein cintre, encadré d'une tore avec archivoltes à billettes. Les arcades des nefs sont toutes à plein

cintre. Le clocher ne vaut pas une mention. Cette église est en cours de réparation avec assez de succès.

Sur cette paroisse était une Maison-Dieu dont les biens furent réunis à l'Hôtel-Dieu de Châlons et les dîmes versées à l'abbaye de St Pierre.

Notes :

Création de cette Maison-Dieu à Mery en 1193, rattachée à l'Hôtel-Dieu puis supprimée vers 1789 (Maison de soins et maladrerie).

Les évêques très puissants de Châlons firent venir le Nôtre afin qu'il dessinât leur parc et c'est par la même occasion que furent dessinés les jardins et parcs de châteaux avoisinants.

Almanach de la Marne

1800-1801 An X

Mery sur Marne : Maire, Delacroix - Adjoint Viard.

1807

Mairy : Maire, Loison - Adjoint, Viard - population, 325 âmes.

1808

Orage du 23 juillet : En moins d'une demi-heure, Vitry la Ville fut submergée ; des torrents roulaient sur les terres et arrachaient les bâtiments. Cette inondation fut si prompte que l'eau ne put prendre son niveau dans des endroits élevés : un mètre et plus. On ne perdit pas seulement les moissons restées sur le terrain, mais le terrain lui-même profondément raviné fut emporté au loin. Mairy sur Marne subit les mêmes dommages quoi que moins considérables.

1809

En mai un orage de vent d'une rare violence déracina les seigles tout autour de Montjâlons.

1822

La commune de Mairy, à une demi-lieue de Sogny en remontant le cours de la Marne, est sans contre-dit une des communes qui méritent le plus de fixer l'attention de l'observateur, par la fécondité de son sol, l'agrément de sa position, les habitudes religieuses de ses habitants et la bienfaisance si connue de son vertueux maire, M. Loisson de Guinaumont, propriétaire actuel de l'ancien château. Cette riche habitation est une des plus agréables de la contrée pour la beauté de l'édifice, le charmant coup d'œil de ses avenues et les qualités si recommandables de leur possesseur. Comme agriculteur éclairé M. Loisson tient déjà un des premiers rangs parmi les plus industrieux agronomes des environs ; mais ses immenses plantations sur les terres de Courtisols, méritent à elles seules, les éloges du premier Magistrat du département et les regards bienfaisants du Prince Auguste qui gouverne. C'est avec une tendre émotion qu'on entend les paroles flatteuses que lui adresse M. le Préfet dans la séance de 1820, en lui remettant une médaille qui lui a été décernée par le gouvernement pour ses travaux agricoles. Le département tout entier a applaudi avec zèle à ces louanges si bien méritées, et pour montrer son attachement sincère à

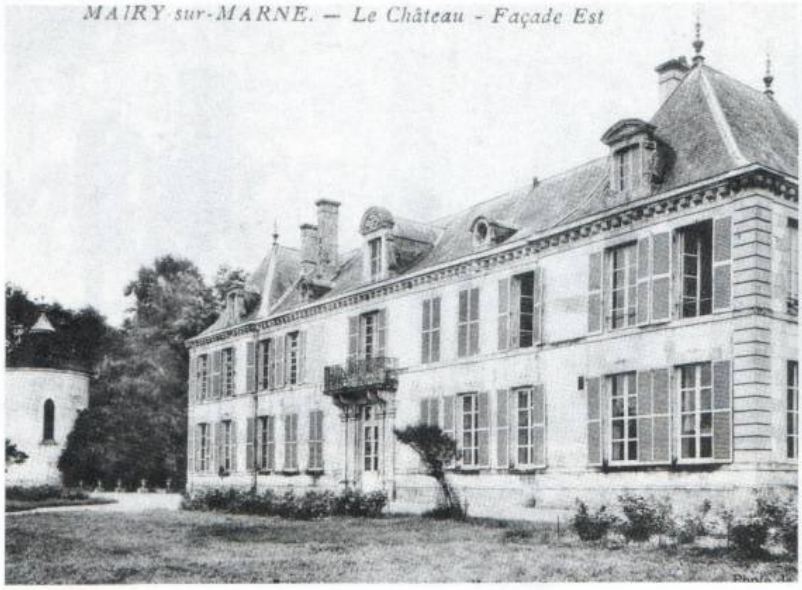

Façade Est du château.

Retour de battue après la guerre 39-45.

On part aux « sapinettes » (pommes de pin).

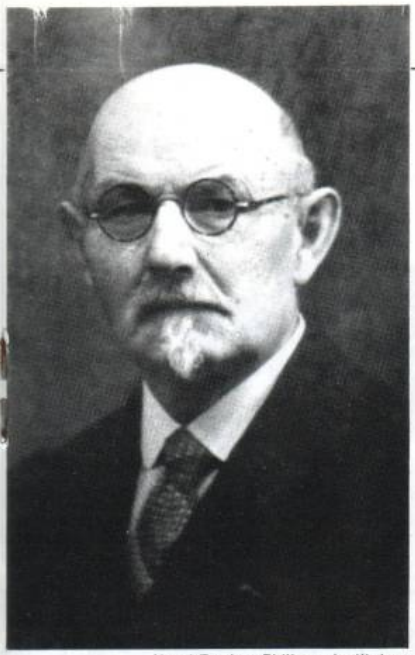

Henri Eugène Philippe, instituteur.

Henri Philippe et son épouse.

Henri Philippe marie sa fille en 1946.

l'homme vertueux il l'a porté à la Chambre des Députés, comme un de ses plus dignes représentants. M. Loisson en siégeant comme Législateur à la session de 1820, ne fera que augmenter la considération publique que lui avaient déjà gagné ses modestes et aimbles vertus ; mais ce qui achèvera de mettre sa mémoire en vénération, c'est le zèle généreux qu'il a déployé jusqu'ici pour donner à l'église des ministres précieux que le défaut de moyens semblait éloigner à jamais du sanctuaire. Son nom sera béni dans la modeste demeure des indigents. Mairy peut encore se glorifier de posséder deux hommes recommandables et dignes de l'estime du public, M. Spy, aumonier du château, l'un des plus éloquents prédicateurs, et M. Lacroix, habile chirurgien et zélé propagateur de la vaccine.

Le terroir de Mairy est généralement plat et humide, surtout durant l'hiver, à cause du débordement de la Marne qui occupe pendant un certain temps une partie des environs du village et entre même dans certaines maisons particulières, ce qui ne paraît pas nuire sensiblement à la salubrité du pays. Les productions les plus abondantes sont, comme dans le reste de la Champagne, en froment avec des engrais, en orge d'une beauté remarquable, en avoine et en seigle. Ce que nous avons dit des vignes de Sogny et de la qualité de leur produit, peut s'appliquer aux 3 hectares que possède Mairy (la qualité plus que médiocre des vins qu'elles produisent n'a jamais fait honneur à la contrée). Ce n'est pas là une branche lucrative de son commerce, mais en récompense on y trouvera bientôt plus aucune pièce de terres vaines et vagues : elles se couvrent rapidement et avec abondance de bois-sapins et de vordres. C'est encore M. Loisson qui a donné à ses administrés cette heureuse impulsion. Son exemple a fait sentir aussi à l'amateur tous les avantages des prairies artificielles ; on en admire déjà plus de 30 hectares d'un grand produit, ce qui, joint avec 35 hectares de prairies naturelles, sert à nourrir chaque année, environ 60 chevaux, 185 bêtes à cornes, 700 moutons tous de race fine. Avec une totalité d'environ 2 010 hectares de toutes terres, et d'une assez bonne nature, que possède la commune de Mairy, elle doit jouir d'un revenu considérable ; aussi s'élève-t-il à une somme de 18 203 fr.64c. Il en est de la population de Mairy comme de celle de presque toutes les autres communes ; elle n'éprouve depuis douze ans que de bien faibles accroissements puisqu'on ne compte aujourd'hui que 336 individus et qu'on en comptait déjà 325 en 1807. Les habitations au nombre de 73 n'ont rien de plus remarquable que toutes celles de la Champagne. Elles sont en partie couvertes en chaume ; mais on a bien lieu d'espérer que l'état pacifique de nos provinces, attachant de plus en plus l'homme des campagnes à son pays natal, il s'empressera d'éloigner de sa demeure tout ce qui peut encore favoriser les ravages de l'incendie. Dans un temps, où porter sa vie sur un champ de bataille était la loi du jour, le père oubliait l'avenir de ses enfants, et l'enfant lui-même ne rêvant que combat se dépouillait des doux sentiments de la nature et n'avait plus de demeure fixe qu'au milieu du carnage.

Mais sous un Prince bienfaisant, pour qui la Paix est un besoin et une jouissance, l'innocence champêtre reprendra ses paisibles habitudes ; chaque citoyen voudra embellir son séjour et se trouvera environné d'une nombreuse famille qui assurera le bonheur de ses derniers jours.

Henri Eugène PHILIPPE, né le 7 décembre 1881 à Dieue, dans la Meuse, commença sa carrière d'instituteur à Ay. C'est à Mairy-sur-Marne qu'il prit sa retraite le 1er janvier 1937.

En 1939, il dut reprendre du service pour remplacer l'instituteur de St-Germain-la-Ville, mobilisé. Il avait également pour mission de superviser les écoles du canton d'Ecury-sur-Coole afin d'en rendre compte à l'inspecteur.

Nous avons pu obtenir le manuscrit de son discours de remerciements lors de son départ à la retraite.

Mesdames, Messieurs,

Je suis très touché de la manifestation de sympathie que vous avez organisée en mon honneur ; elle m'est d'autant plus agréable que je ne m'y attendais pas, aussi je remercie profondément les organisateurs, sans oublier non plus les donateurs qui doivent être nombreux si j'en juge par le souvenir que vous m'offrez.

Croyez que ce n'est pas sa valeur qui me le fait apprécier, mais le geste de tous ceux qui à un titre quelconque ont voulu y contribuer.

Je remercie M. de Guinaumont et la municipalité qui en votre nom me l'offrent et je suis confus des éloges qu'on me décerne car je ne me reconnais pas tant de qualités, il me suffit de savoir que les quelques services que j'ai rendus ont été appréciés du plus grand nombre et que l'on m'en sait quelque gré.

Il ne m'en a coûté qu'un peu de temps et de dérangement, j'étais payé pour le faire et j'aurais eu d'ailleurs mauvaise grâce à agir autrement car quand j'ai eu besoin d'un service, j'ai toujours trouvé une personne complaisante pour me le rendre.

Depuis trente ans dans cette commune j'ai éprouvé plus de plaisir que de déceptions et je suis heureux d'y compter de solides amitiés.

Je garde un très bon souvenir de mes anciens élèves, beaucoup m'ont donné de grandes satisfactions et je suis heureux de leur fidélité. J'ai eu du plaisir à en retrouver quelques uns dans leurs enfants, petits écoliers d'aujourd'hui et je suis certain que ma collègue aura avec eux les débuts faciles que j'ai connus avec les parents dès mon arrivée à Mairy.

En voyant la nombreuse assemblée qui m'entoure, je me reporte à bien des

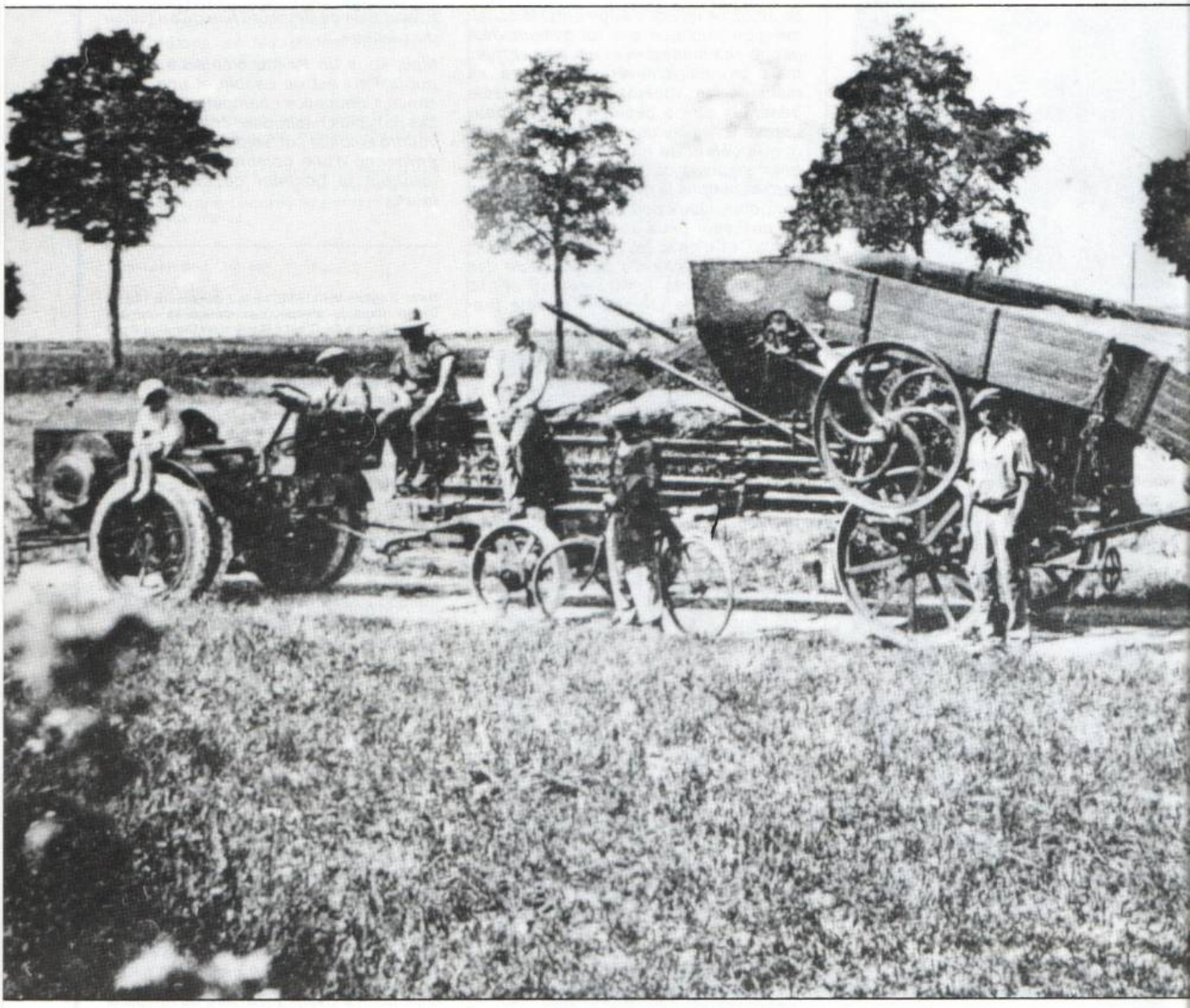

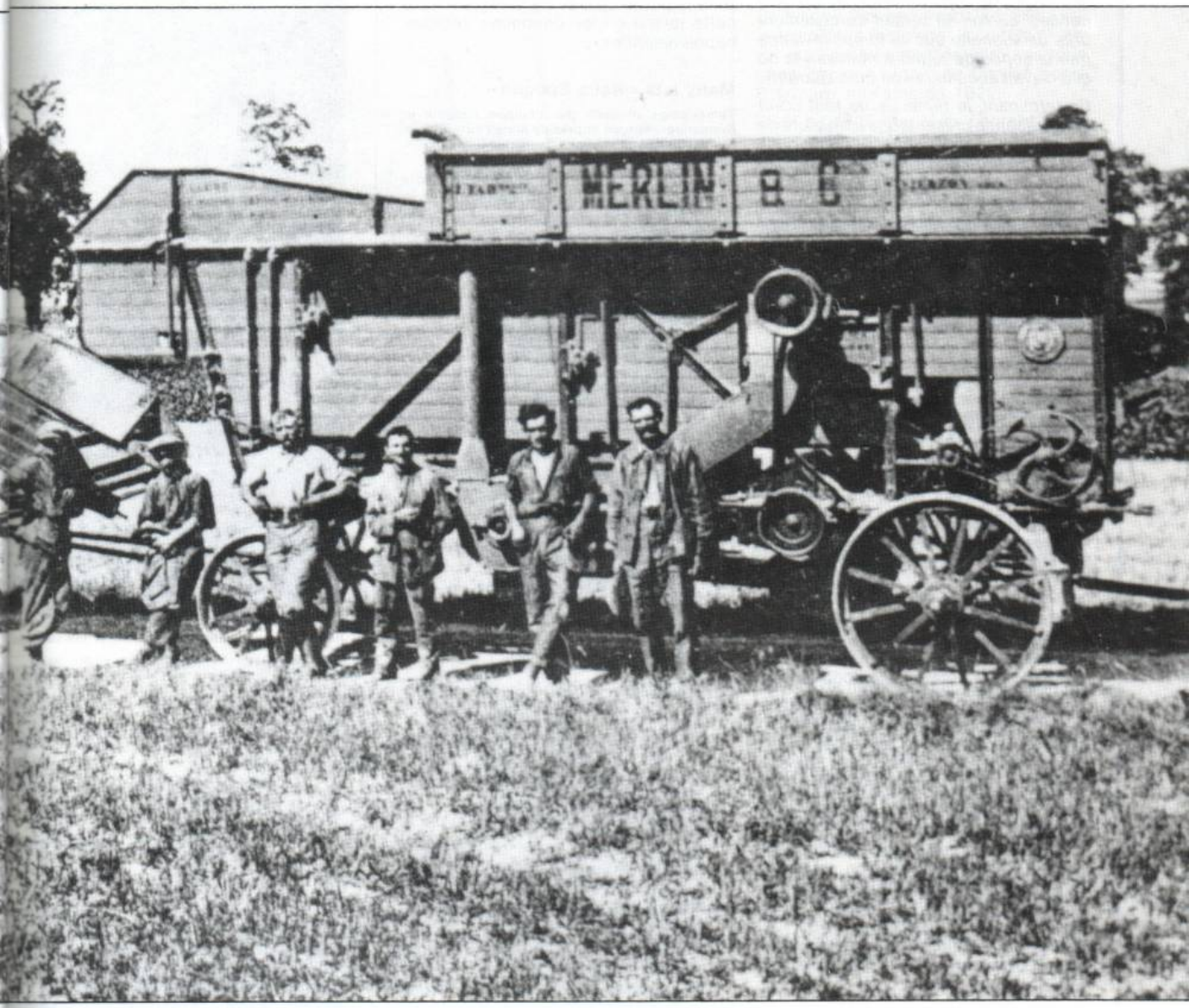

Cette vue très complète de l'entreprise de battage montre l'ensemble du matériel : batteuse, ensacheuse, chargeur et tracteur.

années en arrière et je me rappelle le bon vieux temps où la plus grande partie des habitants se réunissait dans bien des occasions, où l'on s'amusait sans arrière pensée, où l'on se sentait cordialement unis. Je souhaite que ce temps revienne que la concorde règne à nouveau là ou elle n'avait aucune raison de disparaître.

En terminant, je remercie de tout cœur les personnes présentes, je les assure de mes meilleurs sentiments. A l'avenir quoique en dehors de l'administration communale et sans vouloir empiéter sur les attributions de qui que ce soit, je serai toujours à leur disposition pour leur donner avis et conseils qu'elles voudront bien me demander.

Je serai toujours aussi accueillant chez moi qu'en la Maison Commune. Vous pourrez y venir en toute confiance.

Les documents qui vont suivre sont extraits d'un Projet d'Action Educative (PAE) réalisé au Collège Nicolas Appert de Châlons-sur-Marne en 1983 et intitulé « Illustration de l'histoire de trois villages : Ecury-sur-Coole, Mairy-sur-Marne et Bussy-Lettrée. »

Ont participé à ce PAE, pour le village de Mairy : Christelle Nicot, Sylvie Carre, Isabelle Bordier, Emmanuel Kandel, Valérie Derue, Laurence Delaval, Isabelle Pisano, Philippe Pasquis et Emmanuel Plançon sous la direction de M. Daniel Godard.

La ferme de Montjallon

Témoignage recueilli par Philippe Pasquis auprès de M. Guillaume.

Au dessus de Mairy s'élevait au Moyen-Age une autre forteresse, à l'emplacement de la ferme de Montjallon. Elle fut détruite sur ordre du Conseil de la Ville de Châlons le 21 février 1419. Elle était en effet tenue par le parti des Armagnacs alors que Châlons était, dans le même temps, dans le parti des Bourguignons.

Il ne reste de cette place forte que le souvenir et la légende d'un souterrain qui l'aurait reliée au château de Mairy. On peut d'ailleurs voir, dans la cave du chateau, une entrée donnant sur une galerie souterraine en partie éboulée et que l'on prétend être le départ de ce fameux souterrain...

La légende raconte ceci :

Dans la famille noble qui habitait la forteresse de Montjallon vivait un individu atteint de somnambulisme. Chaque nuit, durant son sommeil, il descendait dans le souterrain en s'éclairant d'une chandelle. Chaque fois, soit qu'il fut menacé par un mystérieux danger de mort, soit qu'il manquât d'oxygène (?), il s'y arrêtait au même endroit. On assure qu'il était à la recherche d'un trésor mais qu'il ne l'a jamais trouvé... Il y est peut-être encore !

La vieille église

Emmanuel Kandel

A la fin du XIXe, l'ancienne église était en fort mauvais état. Plutôt que de la restaurer, les habitants décidèrent de la démolir en 1878 et en firent reconstruire une autre sur le même emplacement.

L'impératrice Eugénie, femme de Napoléon III, participa financièrement à cette reconstruction. Ce fut le cas, également, pour d'autres églises de la région. Pour cette raison on les dénomme « *églises napoléoniennes* ».

Mairy à la « Belle Epoque »

Témoignage recueilli par Philippe Pasquis et Emmanuel Plançon auprès de Mme Laurent de la rue du Château.

Au début du siècle il y avait une croix implantée au croisement des routes de Blacy et de St Germain, à « La Patte d'Oie ». Son frère, qui était maire à l'époque, s'était opposé au transfert de cette croix mais, par décision des autres conseillers, celle-ci fut transplantée au cimetière, près du caveau de Guinaumont. Elle gênait la circulation et, au moment de la guerre 14-18, les chevaux étaient astreints à la contourner.

A l'emplacement du café actuel existait un café-boulangerie. C'était une bâtisse champenoise typique qui fut détruite par un incendie aux environs des années 1922-1923. Le four de boulangerie ne fut pas reconstruit et « *il est bien dommage que l'assureur ne l'ait pas exigé* »...

Autrefois, pour se rendre à St Germain la Ville, il fallait passer par Vitry la Ville ou par Châlons, toutefois, en période d'étiage on pouvait traverser la Marne à gué. C'est en 1880 qu'on a édifié le pont qui enjambe la Marne. Celui de Sogny lui est contemporain.

Aux environs de 1890, l'école existait déjà et la mère de Mme Laurent la fréquentait. L'école de filles était située au rez-de-chaussée, dans la moitié gauche du bâtiment, avec le logement de fonction de l'institutrice qui, pendant quelques années fut une religieuse. Une laïque, Mme Songy, lui a succédé par la suite.

La moitié droite du bâtiment abritait l'école de garçons ayant à sa tête un instituteur. La cour était séparée par un mur de deux mètres de haut afin de réserver une cour séparée pour les filles et les garçons.

La mère de Mme Laurent (née en 1880) a ensuite fréquenté l'« école des Sœurs de la Providence », aujourd'hui école Notre-Dame de Châlons.

« *Quand je suis entrée à l'école à l'âge de 4 ans en 1905, celle-ci était mixte. Il n'y avait qu'un seul instituteur pour garçons et filles et pour tous les cours, du préparatoire à la fin d'études. Les plus grands secondaient le maître d'école et apprenaient la lecture aux plus petits en suivant, à la règle, les mots inscrits sur le tableau. L'ancienne classe des filles servait alors de mairie.* »

De l'autre côté du café-boulangerie, il y avait un café-épicerie tenu par Mme Delaval. Prématurément veuve, elle perdit également sa fille unique, enlevée par la rougeole en 1913. Elle se jeta « à corps perdu » dans son commerce. On trouvait tout ce dont on avait besoin dans sa boutique : alimentation, vête-

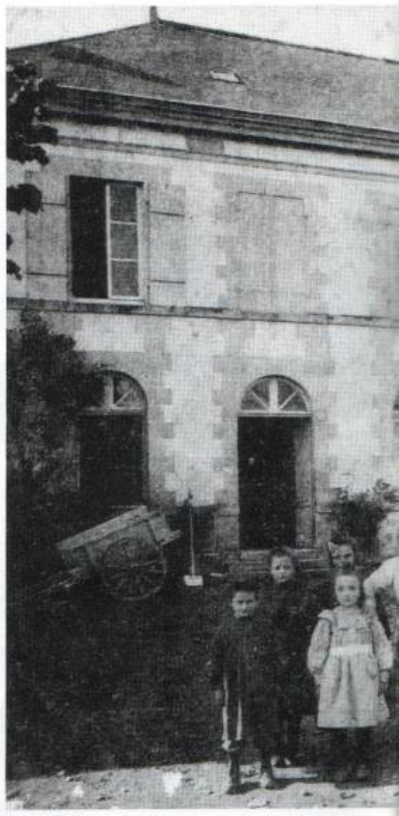

Henri Philippe, instituteur en retraite et son succes

eur féminin.

Mairie-Ecole : A droite le marchand ambulant (café L.M.) et son chien de trait.

Ecoliers de Mairy en 1937.

Henri Philippe et ses élèves en 1926.

ments, vaisselle et, même, les fameuses « briques » que l'on faisait chauffer dans le four de la cuisinière et qui réchauffaient ensuite soit les pieds, soit les lits. Ce fut une femme formidable. Elle a été la première à remplacer la voiture à cheval qui lui permettait de faire ses tournées, par une auto, une Citroën genre B 14, aux environs de 1922.

C'est en 1925 que Mme Laurent et les parents Marchal et Songy achetèrent, à leur tour, une automobile.

Il existait également, près de l'école, (juste au-dessus) un bureau de tabac-épicerie tenu par « la Mère Catherine », une dame Person, grand-mère de M. Maurice Delaval et fille d'une famille de bijoutiers châlonnais, les Banholzer. Son mari, Gérasime Person, était garde-champêtre. Il sillonnait les rues du village avec son tambour pour communiquer aux villageois les avis importants : Un roulement de tambour et il annonçait « *Avis ! le maire informe ses administrés que...* » C'était l'époque où l'on vendait encore le tabac à priser, tabac très fin que la « Mère Catherine » pesait — au gramme près — sur une balance Roberval.

Mme Minotte était la « *chauffeuse de gare* ». Elle assurait la permanence pour l'accueil des voyageurs et distribuait les billets. Elle habitait dans la maison de la route de Togny qui appartient à Mme Roger. La gare comportait un abri pour les voyageurs. La « *Marquise* » était le train omnibus qui faisait également une halte à Coolus. Il existait deux liaisons pour Paris aller et retour : deux départs le matin, un retour en après-midi et l'autre en soirée. Pendant la guerre de 14-18, un corps de garde-voies avait été constitué. Les hommes trop âgés pour aller au front avaient été réquisitionnés pour surveiller, fusil en bandoulière, la voie, afin que l'ennemi ne la fasse pas sauter.

En 1915, Mme Laurent a pris le train puis emprunté le métro avec sa grand-mère pour rendre visite à son oncle qui, blessé à la guerre, était soigné à l'hôpital Necker à Paris.

Mairy avait aussi son bourrelier, M. Haimart. Son ouvrier, Henri Guyot est mort en 1914, à l'âge de vingt ans alors qu'en partance pour l'armée il venait de subir la vaccination obligatoire. Il avait de l'albumine et cela lui fut fatal... Son nom a été donné à la ruelle perpendiculaire à la rue du château, là où se trouvait sa maison.

Parce que Mairy était bien desservi par le chemin de fer, nombreux furent ceux qui y achetèrent une maison pour y passer leur retraite. Il en fut ainsi pour M. Carl, ancien instituteur à Breuvery qui habitait dans la maison de M. Haimart (petit-fils du bourrelier). De même la famille Lancelot qui demeurait à la place de M. Jean-Claude Delaval. Un Parisien avait également acheté la maison Perardelle, là où une petite vierge se trouve dans une niche de la façade sur la ruelle, et où se sont succédées depuis les

familles Philippe, Nicolas, Kandel, Revelli James et Maury.

Au début du siècle il y avait aussi une couturière au village. Sa maison existe toujours sur la propriété de M. Albert Songy. C'est la dépendance accollée au mur mitoyen et recouverte de feuillage.

La plupart des maisons ne disposaient que d'une grande cuisine-salle commune avec une cheminée. Par la suite cette grande pièce fut divisée afin de former une cuisine et une chambre. Le sol était de terre battue. Pour se prémunir contre les inondations provoquées par les fortes pluies ce sol était surélevé et on accédait à la maison par une ou deux marches.

Mme Laurent a entendu ses parents parler d'un moulin à vent sis sur le finage de Soigny. Le meunier fabriquait la farine avec le blé fourni par les paysans des villages.

Le « *Bois du Coqueluchier* » porte ce nom car l'air qu'on y respire était considéré comme bénéfique pour les malades atteints de coqueluche. Mme Laurent y a été elle-même emmenée par sa maman.

Après l'incendie de la boulangerie, un boulanger, soit de Sarry, soit de St Germain la Ville, assurait la distribution du pain dans les villages et jusqu'à Ecury, au moyen d'une voiture à cheval bâchée. Il en allait de même pour le boucher de St Germain. La famille Luder achetait les bêtes dans les villages, les abattait, les dépeçait et revendait viande et charcuterie à Cheppy, Montjallon, Togny et Vésigneul. A Mairy la tournée de charcuterie avait lieu le mardi et celle de viande le samedi.

Plusieurs commerçants proposaient leurs vins : Maison Songy de Châlons, Drouin de St Germain, Vincent de Vitry la Ville. Ils proposaient également du champagne.

Le laitier assurait le ramassage des bidons de lait tous les matins à huit heures. Chaque ferme avait ses vaches et comme on trayait à la main, il fallait se lever tôt. La maison Flot avait une écrémeuse et une baratte et fabriquait le beurre qu'elle vendait aux habitants. Le surplus était enlevé par un pâtissier de Châlons établi près de la gare, face à la pharmacie.

La vannerie à Mairy

Témoignage recueilli par Philippe Pasquis et Emmanuel Plançon auprès de M. Jean Cossenet fils de Gervais Cossenet, vanier.

L'osier de la Marne était de mauvaise qualité. On l'appelait « *la saule* ». Il était cueilli le long du fleuve, dans le bois du château, près de la barrière. (Maison où habite actuellement la famille Arnould). C'est pourquoi généralement, l'osier venait d'Attigny ou même de la région de Stenay (Meuse), par train. On allait le chercher à la gare.

La plus grosse activité consistait en la fabrication de paniers pour recevoir les bouteilles à champagne. C'était un travail familial qui durait depuis des générations. Le « coup de main » et l'apprentissage se faisaient de père en fils. M. Jean Cossenet a travaillé l'osier étant enfant. La « *vannerie* » occupait l'emplacement de son actuelle chambre. Il s'agissait donc d'un petit local. La taille des paniers à champagne variait selon le nombre de bouteilles qu'ils devaient contenir.

Le panier de 6 bouteilles ou « *malette* » recevait 2 rangées de 3 bouteilles couchées et garanties entre elles par un bouchon de paille pour éviter « la casse ». La « malette » était fermée par un couvercle qui se rabattait et se fermait par une baguette glissée entre deux « œillets » d'osier. Une poignée permettait de la porter. L'ensemble, y compris les charnières, était entièrement en osier, sans autre matériau. Ces malettes servaient de présentoir pour les cadeaux de Noël.

Il y avait également des paniers de 12 bouteilles, de 24 et de 50. Tous ces paniers d'osier offraient une très grande résistance et ne provoquaient jamais de casse durant les expéditions.

M. Cossenet se souvient des vanniers qui travaillaient avec son père. Il y avait Lucien et Paul Robert (oncles de Gabriel Laurent qui habitaient à la place de Denise Gay), Louis Aimé (demeurant à la place de Barbosa), Jean et Gervais Cossenet.

Les paniers étaient destinés à la maison de Champagne Perrier, rue Basse à Compertrix. C'est son père qui les y transportait sur une charette tirée par un âne. Chaque voyage comprenait une centaine de paniers.

M. Cossenet père fabriquait également d'autres objets :

Des « *ertines* » larges paniers plats destinés à donner la nourriture au bétail, des corbeilles à bois, des habillages pour bonbonnes de verre, des paniers à anse pour les travaux du jardin ou pour le marché, des paniers à vendange. Ces objets n'étaient fabriqués que sur demande locale. Les clients étaient pour la plupart des cultivateurs, notamment la famille Noaillon qui gérait la ferme de Montjallon.

M. Cossenet père était très exigeant pour son travail et ne voulait fournir qu'un produit artisanal de bonne qualité, mûrement réfléchi, fonctionnel et durable.

L'osier brut était plongé tout l'hiver dans une fosse cimentée emplie d'eau. (Cette fosse existe toujours. Elle est remplie de terre et se situe dans la cour de Ebner Alain). On y disposait environ 25 ballots. Au printemps, lorsque les feuilles poussaient, on le sortait de l'eau, on le *plumait* puis on le *riflait* avec un *rifloir*. Ce travail consistait à éplucher l'osier pour en faire de « l'osier blanc » plus beau pour le coup d'œil. Quelquefois on utilisait cet osier pour décorer les paniers faits en osier vert. On pouvait aussi fendre les tiges d'osier en deux pour donner un aspect « plat » aux paniers.

Les tireurs de grève de St Germain la Ville.

Eglise de Mairy.

Je fus de la Mairie.
Je reste de Mairy.
Si certains ont bien ri,
Je suis certes ravi.

A.K.

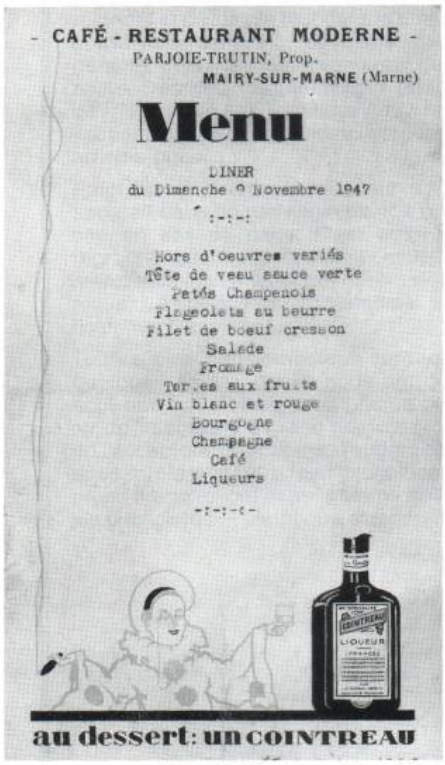

Banquet de fin de mandat municipal.

Le matériel du vannier comprenait le *rifloir,* la *serpette,* l'*épluchoir,* sorte de couteau à lame demi-ronde, les *poinçons* pour écarter les tiges d'osier afin d'y glisser les charnières ou les ligatures, la *batte* pour taper et écraser l'osier, le *fendoir,* l'*établi* constitué d'une grande planche sur quatre pattes, la *chaise* qui n'était qu'une chaise ordinaire dont on avait coupé les quatre pattes à mi hauteur, le *poële* dans lequel on brûlait, en hiver, les chutes d'osier (on travaillait toujours en manches courtes), la *boîte de suif* dont on se servait pour enduire la pointe des poinçons.

Après la guerre de 39-45, M. Jean Cossenet continuait de faire de la vannerie fine, notamment les corbeilles de mariées pour le fleuriste Vincent.

Les artisans de Mairy

Témoignage recueilli par Philippe Pasquis auprès de M. Paul Delaval.

Autrefois il y avait une **scierie,** à droite sur la route de Togny aux Bœufs, à 500 m du village. Il subsiste un arbre, seul au milieu des champs. A son pied se trouve le puits de la scierie. A l'origine cette scierie était mue par le vent. Par la suite elle fut actionnée par une machine à vapeur. Ce sont les cendres de la chaudière qui y auraient mis le feu. Tout fut détruit. Elle débitait alors le bois de construction pour les besoins des villages de la région ainsi que pour les villes par l'intermédiaire d'un marchand de bois.

Il existait également une **huilerie** dans la ferme Delaval, près de l'église. On y écrasait, avec une énorme meule de pierre actionnée par un manège à cheval, les graines de navette et de colza pour en extraire l'huile. Aussitôt après la guerre le relais a été pris par l'huilerie de Lignan qui disposait d'une presse hongroise et traitait les graines en grande quantité.

Au « bon vieux temps », Mairy possédait encore :

Un **sabotier,** paysan qui, ayant peu de terre, trouvait là un appoint, une **épicerie** tenue par Jules Person, grand père de Maurice Delaval, un **menuisier,** M. Tandart, qui habitait dans une maison de la ruelle de la Charrière, celle qui, désormais accueille les hôtes du café-hôtel-restaurant, un **mécanicien** en batteuse fixe et manège, M. Marchal, qui demeurait à la place de la famille Bonhomme, un **maçon** qui habitait à la place de André Cossenet, une **boulangerie,** incendiée en 1923, remplacée ensuite par le café, un **bourrelier,** M. Haimard et un **moulin à vent.**

Evolution de l'agriculture

Témoignage recueilli par Philippe Pasquis et Emmanuel Plançon auprès de M. Guillaume, fermier à Monjallons.

L'agriculture a commencé à se moderniser sous Napoléon III. Il y eut alors une

fabrique de batteuses fixes actionnées chacune par un manège à chevaux. Les engrenages avaient des dents de bois montées sur une couronne en fonte et faisaient tourner des pignons de métal. Cette batteuse coûtait 1 100 F.

Vers 1920 le matériel agricole, les faucheuses-lieuses, les pulvérisateurs et les tout premiers tracteurs étaient importés des Etats-Unis. Il y eut ensuite des fabriques à Brienne-le-Château et à Givry-en-Argonne.

Sous Napoléon III le village était prospère, les gens économes et il n'y avait pratiquement pas de foyer qui ne possédât sa réserve de pièces d'or. Vers 1914, Mairy comptait une quarantaine d'agriculteurs mais la première guerre mondiale les a décimés. Les fermes furent vendues. Les petites exploitations disparurent.

La Champagne a un sol pauvre et sec en période de sècheresse. Autrefois, faute d'engrais, elle était principalement le domaine des moutons. Il y a un peu plus de cent ans on a planté des pins pour améliorer le sol. Après la guerre de 14-18, on commence à défricher, à amender les terres et les rendements s'améliorent un peu. Mais le grand négoce importe des céréales de l'étranger et les bas prix offerts s'ajoutent aux faibles rendements, à la chèreté du matériel. Les agriculteurs, sur les conseils des notaires, assureurs et autres, vendent leurs terres à bas prix et celles-ci sont achetées à bas prix par les riches notables des villes qui, après la dernière guerre revendront ces terres dix ou cent fois plus cher ! En 1930 l'hectare se vendait 500 F. Il en vaudra 500 000 en 1953 ! De vieux paysans, proches de la retraite ont ainsi vendu 40 ha pour 20 000 F. Vingt ans après leurs veuves, devenues octogénaires, sont obligées de faire du raccomodage, de la couture, des ménages, pour survivre...

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE CHAMPAGNE

GRAPHISME

La jaquette de votre revue a pris un nouvel aspect et offre désormais aux regards une photographie couleur pleine page.

Cette nouvelle présentation oblige à incorporer les textes dans l'image et, de ce fait, notre ancien graphisme devenait parfaitement illisible. Ce manque de visualisation nous avait d'ailleurs été fréquemment reproché et c'est vrai que le caractère *"tintoretto"*, bien qu'agréable, n'engendrait pas une lisibilité immédiate. Nous sommes donc revenus à une typographie *"égyptienne"* plus classique.

Nous en avons profité pour répondre à une fréquente remarque de nos lecteurs : Le terme "folklore" a pris un sens trop restrictif et ce simple mot dans le titre de couverture semblait, de l'avis quasi général, déprécier le contenu réel de la revue. Dès lors, l'ajout, en sous-titrage, de *"Patrimoine-Arts-Traditions-Artisanats-Techniques"* permet de mieux cerner les articles publiés.

Enfin, dernière retouche, la valeur faciale apparaît dans un rectangle blanc à gauche en bas de page. C'est aussi un reproche que nous faisaient, amicalement, tous les libraires qui offrent notre revue : Le prix au numéro n'était pas suffisamment apparent.

Toutes ces transformations font que quelques amis abonnés nous ont déjà écrit que notre revue avait pris un petit air de "magazine à grand tirage" ! Nous en acceptons volontiers l'augure car nous préférons être ce "magazine à grand tirage" — ce *"news"* comme disent les publicistes — plutôt que d'apparaître comme un bulletin local sans grand impact...

Mais, savez-vous que ce type de présentation entraîne un gros travail de préparation ? Il faut d'abord trouver la "diapositive" la plus apte à illustrer l'article principal — ce qui n'est pas toujours évident ! Il faut ensuite que cette "diapo" soit transformée en films par le scanner du photograveur. Pour être reproduite en imprimerie, une "image couleurs" nécessite quatre films : un pour le rouge *"magenta"*, un autre pour le bleu *"cyan"*, un troisième pour le jaune *"yellow"* et enfin un quatrième pour le noir *"black"*. La " "quadrichromie" ainsi décomposée se présente sous l'aspect d'une myriade de petits points qui, combinés ensemble, redonneront l'ensemble de la palette de couleurs. *Regardez la couverture avec une forte loupe et vous verrez apparaître ces points...*

Ce travail de sélection effectué, le photograveur doit "incorporer" les textes et le titre, chacun dans la teinte appropriée puis "contretyper" chaque "typon". ceux-ci sont alors montés sur un "cello" et disposés en repérage sur le "montage" définitif suivant une "imposition" précise.

L'imprimeur à son tour va prendre ces montages et en transférer l'image sur une "plaque" d'aluminium enduite d'un produit photosensible. Ces plaques seront alors mises sur machine offset et imprimeront successivement les points bleus, rouges, jaunes et noirs, toujours selon un repérage très précis.

Ainsi naît la couverture de FOLKLORE DE CHAMPAGNE...

LE COQ DE ST ETIENNE

LE VIEUX COQ

Marcel Girardot
Saint-Etienne /s Barbuise
1982

Le vieux coq de notre clocher
Est venu nous rendre visite.
Près du nouveau très bien paré,
Il paraissait minable et triste.

Les charpentiers l'ont descendu
Et sa carrière est terminée.
Ainsi, nous ne le verrons plus :
Il va finir dans un grenier.

Notre coq était fatigué.
Il était usé par les ans.
Il était tout bosselé,
Flétri, oxydé et pourtant :

Il était beau sur son clocher.
Il dominait tout le village,
Inaccessible si haut perché,
Bravant la pluie et les nuages.

On ne peut pas lui donner d'âge.
Mais depuis longtemps, il est né
Et il a vu tourner les pages
Des années du siècle dernier.

Le monde était bien pauvre alors.
Puis il vit s'enrichir les gens
Et disparaître les Louis d'or
Et changer les gouvernements.

La cloche, sa bonne voisine,
Le fit trembler bien souvent.
Elle sonna les mâtines
Et c'était au bon vieux temps.

On lui fit sonner midi
Pour les travailleurs des champs,
Mais elle sonna aussi
Pour tous les événements.

Elle sonna pour les mariages :
C'était bien plus émouvant.
Elle sonna pour tous les âges
Et pour les enterrements.

Elle sonna le tocsin
Lorsque brûlaient les chaumières.
Elle sonna le tocsin
Pour nous annoncer la guerre.

Et notre coq impassible
Fut témoin de tout celà.
Il demeurait insensible
Et ne se dérangeait pas...

Il vit passer les soldats
La fleur au bout du fusil
Puis, à quelque temps de là,
Les vit revenir meurtris.

Il vit graver dans la pierre
Les noms de ceux qui manquaient.
Puis il vit une autre guerre
Que personne ne voulait.

Il vit notre terre de France
Envahie par l'étranger
Puis, après bien des souffrances,
Notre pays libéré.

Et puis, la paix revenue,
Il vit tout se transformer,
Depuis l'antique charrue
Jusqu'aux sabots du fermier.

Il vit cette plaine immense
Qu'on qualifie de "Pouilleuse"
Recevoir d'autres semences
Et se montrer généreuse.

Il vit les arbres périr
Et disparaître les haies.
Il vit les champs s'agrandir
Et reculer la forêt.

Sur la route qu'il domine,
Les chevaux ne passent plus.
Il voit passer des machines
Mais il ne les connaît plus.

Dans des voitures rutilantes
Circulent des gens pressés.
Si la vitesse les tente,
Peut-être vont-ils se tuer.

Les poules ne viennent plus
Picorer le chemin :
Le chemin est une rue.
Il n'y a plus de crottin.

Alors notre coq s'ennuie.
Il regarde le clocher
Et le clocher, comme lui,
Commence à se délabrer...

Il n'a pas été surpris
En voyant les charpentiers.
Il avait déjà compris
Qu'il lui faudrait s'en aller.

Alors on lui fit la fête
Après l'avoir promené.
Mais il eut mal à la tête :
Il n'était pas habitué...

Tant qu'il fut sur son clocher
Il avait de l'assurance.
Depuis qu'on peut l'approcher,
Il ressent sa déchéance.

Et il regrette le temps
Où les anciens du pays,
Pour voir d'où venait le vent,
Portaient leurs regards vers lui.

C'est qu'il en a fait des tours.
C'est qu'il a soufflé le vent.
Il en est passé des jours.
Il en est passé du temps.

Mais ce beau coq orgueilleux
Qui le remplace déjà,
A qui nous portons nos vœux,
Que verra-t-il, celui-là ?

Photographie sur plaque de verre.
Fin XIXe. Région d'Eclaron.

JASÉES

Pour Quoi ?
Pour Qui ?

Des ciseaux à boutonnières !

« Sans rire ! Vous ne connaissez pas les ciseaux de la page 58 du n° 106-7 ? »

Bein, non ! Avouons, humblement, que nous ne savions pas qu'il s'agissait de ciseaux à boutonnières.

Nombreux sont nos amis abonnés qui nous ont écrit pour nous donner des précisions. Citons MMes Jean Daunay, Marguerite Garbison, Pierrette Fourtier, Marie-Rose Chrétien-Widmeyer, Jacqueline Boullez, Chantal Bonal, Yolande Janecki, Jeanne Skotarczyk, MM. Elie Orban, Michel Toussaint, Raymond Prot, Pierre Thirifays. Pardon à ceux que nous oublions...

M. Prot nous dit se souvenir de voir sa mère, couturière de son état, utiliser ces instruments. Ils avaient été fabriqués à Nogent-en-Bassigny dans les dernières années du siècle dernier.

M. Toussaint nous précise que ces ciseaux se trouvaient dans le catalogue "Manufrance" de l'année 1914 sous la référence 2694. Ils coûtaient 2.50 francs de l'époque.

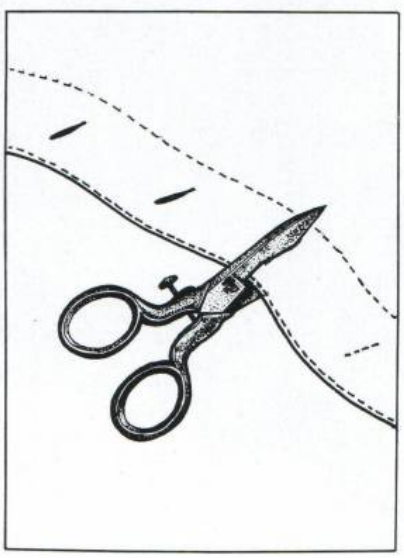

Salut Champagne !

Voici un chant qui aurait, semble-t-il, été exécuté dans les années 1927 dans plusieurs écoles, entre autre à l'Ecole des Oblates, impasse Jean Simon à Troyes.

Notre informatrice ne se souvient que des couplets que nous mentionnons ici et croit se rappeler que le dernier — ou l'avant-dernier — couplet parlait de Danton.

Si, parmi nos lectrices — ou nos lecteurs — se trouve une personne qui aurait mémoire de cette chanson, il nous serait agréable qu'elle veuille bien nous la communiquer. Nous pourrions alors la transcrire intégralement dans une prochaine revue. Merci.

SALUT CHAMPAGNE

Chez nous point de cîmes altières,
De lacs bleus, d'éternel été,
Point de villes orgueilleuses et fières,
Point de merveilles à citer
Notre chez nous, c'est la Champagne,
Nous l'aimons en enfants chéris.
Notre plaine vaut la montagne
Et l'on est bien en son pays.

Salut à toi ! Salut Champagne !
Pays des vastes horizons,
Nous aimons ton âpre campagne,
Tes bois, tes vignes et tes moissons.

A l'infini s'étend la plaine.
Maigre sol est bien dur souvent.
Mais chez nous l'on n'a rien sans peine :
Mince récolte, effort puissant.
Mais aux coteaux quand vient l'automne,
Aux pampres naît le fruit divin.
Le jus vient bouillir en la tonne.
Champagne est pays du bon vin

Une faisselle, un potier.

Voici une faisselle n° 3 à fromage frais, en terre vernissée jaune. Elle mesure 26 cm de diamètre pour une hauteur de 5 cm. L'intérêt vient de ce que le potier y a apposé sa marque :

VENDEUVRE - T.V. - DÉPOSÉ

Nous pensons que parmi nos lecteurs et abonnés de la région de Vendeuvre, une personne pourra nous donner le nom de ce potier aux initiales T.V.

De plus s'il existe d'autres poteries ainsi poinçonnées, nous aimerions les photographier.

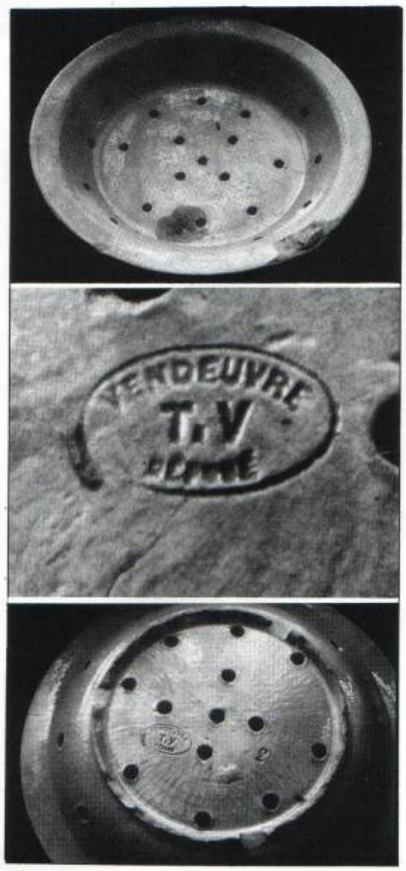

PREMIERS PRIX A BUDAPEST
MONOPLANS
HANRIOT Company Ld
34, Rue des Moulins, REIMS
Cet appareil, monté par le pilote LOUIS WAGNER a exécuté le 10 MAI plusieurs vols magnifiques dont 1 avec 3 passagers sur l'AERODROME de la CHAMPAGNE.
LES AÉROPLANES DE LA MARQUE HANRIOT SONT VENDUS PAR LA
BANQUE GÉNÉRALE
DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE
ET DE L'AVIATION
74, Bd HAUSSMANN
PARIS
TÉLÉPHONE: 168.15
TÉLÉGR: MOTORBANK
AGENTS EXCLUSIFS POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE
BUDAPEST · ROUEN · REIMS · BOURNEMOUTH
BUDAPEST · ROUEN · REIMS · BOURNEMOUTH
Pour les leçons de pilotage qui sont données sur l'AÉRODROME de la CHAMPAGNE, s'adresser au "MONOPLAN HANRIOT" 34, Rue des Moulins à REIMS ou au siège de l'AÉRODROME 17, Bd de la République. REIMS

Annonce publicitaire parue le 7 janvier 1911 dans la revue « L'Illustration » n° 3541.

A gauche, l'affiche « Appel sous les drapeaux » est datée de 1911.

RUES D'ESTISSAC

Il est impossible, dans un laps de temps déterminé de suivre l'évolution des professions de ma rue : les unes ont précédé ou suivi les autres ou bien, elles se sont exercées en même temps. Imbroglio difficile à résoudre sans une étude très approfondie.

Il apparaît logique, dans cet aperçu, de faire une sorte d'inventaire des maisons, en évoquant les souvenirs qu'elles représentent. Volontairement nous omettrons de citer les nombreux ateliers de bonneterie qui pourraient faire l'objet d'une étude spéciale. De toute évidence, des lacunes existent dans cet inventaire. Bienvenus seront ceux qui voudront les combler ou rectifier des erreurs.

Dans le sens Thuisy-Estissac, examinons d'abord la **partie droite de la rue Simon Desjardins :**

Mme Villiers qui travaillait à l'usine de bonneterie Bruley, consacrait ses loisirs à *l'élevage des abeilles* et vendait du miel.

Mme Regnault, *sage-femme,* fit une longue carrière à Estissac. Sa maison fut ensuite vendue à M. Leclerc, *chef de gare retraité.*

Un peu plus loin on voit encore une vieille enseigne *"Peinture Vitrerie Courtin Rosselli".* Ce peintre en bâtiment, ami de ma famille, exerçait déjà son métier avant 1890. Ses successeurs ont été *"Dunkel et Slégosky".*

Nous a quittés pour aller vivre dans le midi, Mme Imbert qui vendait des *"Confections"* pour hommes, femmes et enfants ; un commerce prospère enrichi par des "tournées" dans les environs.

M. Grisier, *rebouteu* très apprécié par la population pour son savoir-faire est parti d'Estissac depuis peu. Il y est bien regretté.

Au Pâturon, M. Gérard, *receveur-buraliste et cordonnier* ne manquait pas de travail, de même que son épouse qui fut modiste.

Voici, au coin de la rue, la demeure de M. Mocquery qui, naguère, portait l'enseigne *"Pérale-Calais",* nom d'un peintre en bâtiment. Quant à M. Mocquery, tout en exerçant son activité professionnelle aux Ets Jouffrieau, il fut sapeur-pompier volontaire de 1953 à 1982, âge de sa retraite.

A la tête d'une équipe d'élite, renommée dans la commune — et dans tout le secteur — pour sa rapidité d'intervention et l'efficacité de ses secours, il termina sa carrière avec le grade de *capitaine honoraire,* une promotion bien méritée.

Souvenons-nous, en passant devant chez Michel Descroix, de M. Mollet, *retraité des chemins de fer* et *conseiller général.*

Arrêtons-nous chez M. Gandillet, *retraité,* dont le prédecesseur, M. Huetz, avait remis à neuf cette vieille bâtisse ayant appartenu à M. Maudier, *charpentier-couvreur.* Mme Maudier était *lingère,* une profession lucrative à une époque où les femmes portaient bonnets blancs tuyautés et ouvragés.

Voici la maison de Mme Odile Descroix. Une porte sur la rue donnait accès à *l'épicerie* Gauthier qui faisait aussi *buvette* comme la plupart de ces commerces d'autrefois. Le fils Gauthier s'installa comme boucher, rue de la Cité à Troyes et l'épicerie disparut. Félicitons Mme Descroix d'avoir tenu à conserver, scellé au mur, l'anneau auquel les clients attachaient autrefois leurs chevaux. Ce bâtiment abrita ensuite la famille Lapasque qui comprenait quatre filles. L'une devint Mme Gouverneur *huissier,* une autre épousa Edouard Prieur, *marchand de bestiaux,* tous deux à Estissac. Les deux autres filles quittèrent la commune.

Qui n'a pas connu M. Prouveur, *architecte,* décédé depuis peu. Il habitait la maison que M. Bruley, le *boucher,* fit construire pour y passer sa retraite alors qu'il exerçait son commerce à l'actuelle boucherie Riche.

Suit une petite maison basse, en retrait de la rue, à laquelle je ne connais pas d'histoire.

Puis, voici la demeure de M. Dupuis. Elle abrita plusieurs générations de Cuny. Citons, entre autres membres, M. Cuny, *libraire* propriétaire de la "Librairie Savinienne" qui, tout gamin déjà, portait les journaux à domicile dans le village et Cuny Robert qui fut *mécanicien-ajusteur* aux Ets Bruley.

Nous voici maintenant dans une cour entourée de bâtiments appartenant à Michel Riche. Là habitèrent M. Paul, *facteur* et Mme Lemaire, *couturière* qui, aidée de sa fille Mme Faure, habillait les élégantes.

La *perception,* construite il y a environ trente ans, apparaît toute jeunette face à notre *halle* vénérable.

Au coin de la rue habitait le *docteur* Huc qui circulait dans un petit cabriolet attelé à un cheval. Peu nombreux étaient ses clients. On consultait plus volontiers le vétérinaire pour soigner les bêtes de la ferme que le médecin pour soi-même. Le cher docteur s'attardait donc longuement chez ses quelques clients et son petit accent méridional me ravissait.

M. et Mme Commo, *cafetiers-restaurateurs-organisateurs de fêtes, bals et séances de cinéma* vivent une retraite paisible dans la dernière maison de la rue. Ils y furent précédés par M. Fortier.

Toujours dans le sens Thuisy-Estissac reprenons maintenant la **partie gauche de cette rue Simon Desjardins :**

M. Aubépart, *jardinier-fleuriste,* entretenait son jardin avec art et amour. Cela lui permit de faire vivre sa famille du fruit de son travail.

La maison construite en 1877, au coin de la rue du Quatre Septembre, par M. Guerinot père, fut par la suite habitée par William Guérinot, *serrurier retraité de la Marine* puis reprise par M. Gamblin, son parent par sa femme. Des années durant et jusqu'à sa retraite, celui-ci a assuré la *liaison postale* entre le bureau de poste d'Estissac et les villages environnants. Chaque matin par tous les temps, il acheminait le courrier vers les villages et, chaque soir, il assurait la levée des boîtes postales et des bureaux de poste.

De l'autre côté de la rue, voici la maison du *docteur* Colomb qu'il occupe depuis neuf ans. Adolescente, j'y ai connu M. Bérault, un riche bourgeois. Plus tard cette propriété fut tour à tour acquise par M. Marchand, retraité qui avait tenu un *café-hôtel* au Grand Chemin, face à la route nationale ; puis par les Ets Jouffrieau et enfin par M. Lorouet qui devint maire d'Estissac et quitta notre localité vers 1974.

J'habite la maison voisine, construite pour 6 000 F, au temps de mon grand-père en 1855. La rue s'appelait alors **rue des Guérobins.** Des locataires se succédèrent dont M. Paillery qui, je crois, était *huissier* et M. Pittel, *chef cantonnier.* Mon père, *instituteur retraité,* se fixa ici en 1923.

Il déploya une grande activité au sein du Conseil municipal au titre d'adjoint à M. Léon Bruley, maire.

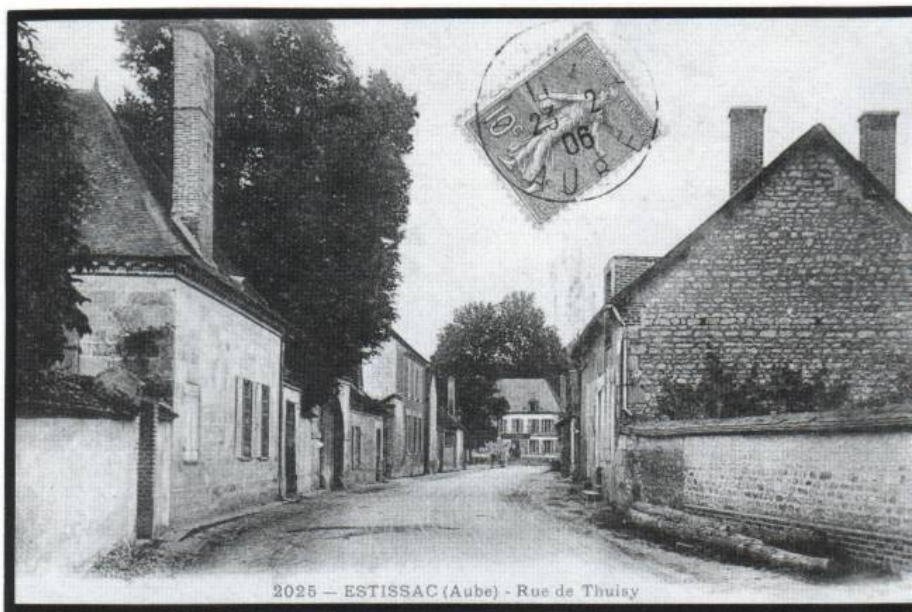

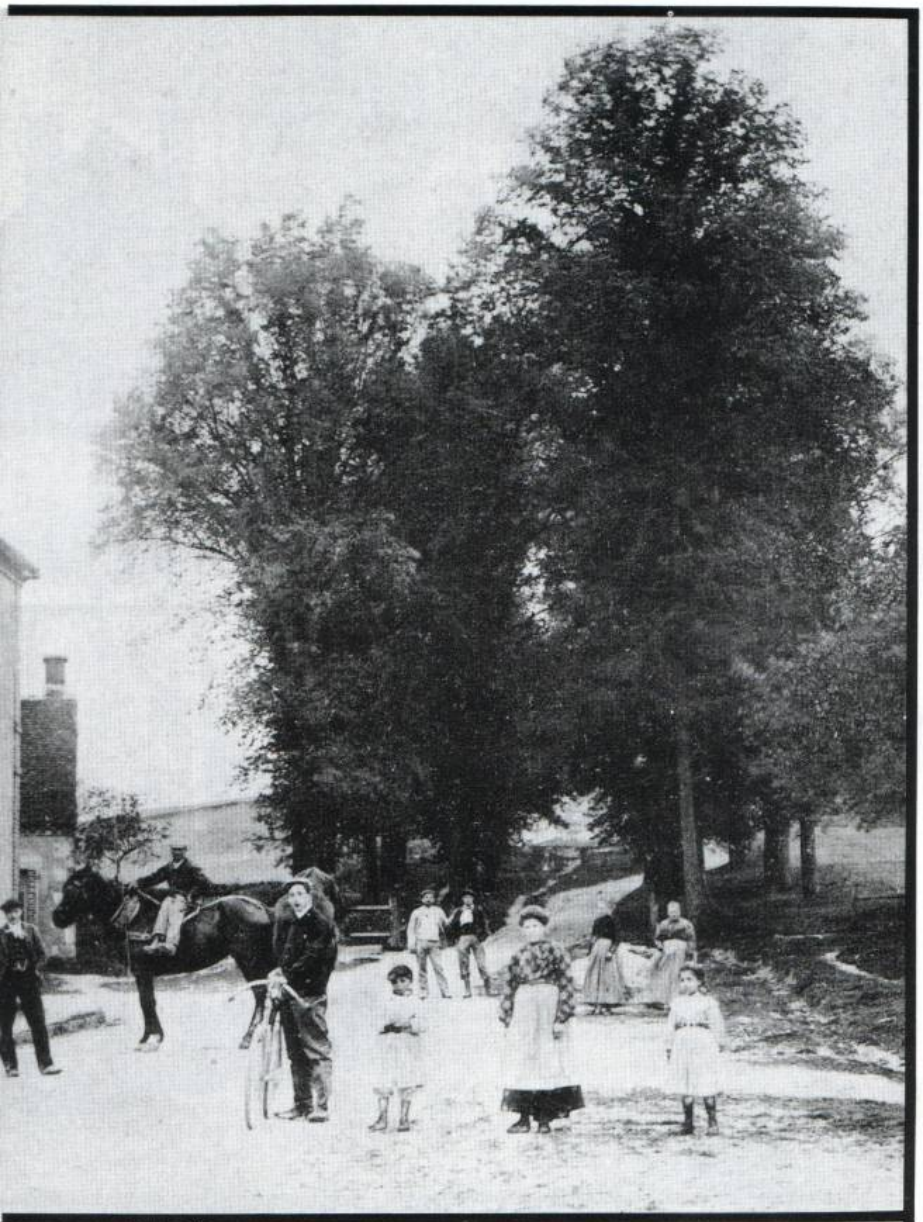

Institutrice retraitée en 1953, je vécus épisodiquement dans cette maison en compagnie de mon mari, M. Gorget, à partir de 1963.

Jouxtant ma propriété au Nord, s'étendait le vaste domaine de Mme Simonnet. Une partie du parc fut rachetée par les Ets Jouffrieau pour y implanter, vers 1956, la maison habitée par M. et Mme Pesant.

On aurait appelé autrefois "Maison de Maître" l'habitation de Mme Simonnet. Cette vieille dame faisait d'ailleurs partie de l'aristocratie de l'époque. De ce temps subsiste un précieux vestige : une rustique porte cloutée avec heurtoir. Elle donne sur la rue et c'est par elle qu'on pénètre dans la cour.

Parmi les derniers occupants de cette demeure je citerai le *docteur* Krinetz, avant la guerre, M. Prugnier qui tenait une *recette-buraliste*, Mme Moussey, épouse de M. Emile Rilliot, *commis boucher* chez M. Riche, M. Victor Vallée, *cultivateur* et son gendre, M. Oudin, *représentant*.

Dans la petite ruelle qui relie la rue Simon Desjardins à la rue de l'Hôtel de Ville a habité Mme Gouverneur, après son mariage. M. Collinet y possédait un *atelier de bonneterie* prospère. Il fut transformé en *atelier de confection* par M. Appamont.

Laissons à la **rue Eugénie Geoffroy** son nom d'autrefois, **"rue Haute"**, plus évocateur et plus facile à prononcer. Nous omettons ici également de mentionner les nombreux ateliers de bonneterie.

Partant de la Belle Allée qui a tant perdu de son prestige depuis quelques années, examinons la **partie droite de la rue Haute :**

Un petit chemin, à droite, conduit à la demeure de M. Henri Bruley, *instituteur retraité*, si attaché son pays natal et qui mourut, il y a huit ans.

Dans la première maison du haut de la rue, où réside actuellement Mme Jacquot, *épicière retraitée*, se succédèrent deux *dentistes*.

L'habitation suivante appartenait à M. Bourgoin, *colonel de gendarmerie retraité* et décédé depuis peu.

Au coin de la rue Neron, voici la maison de M. et Mme Rilliot Dossaint qui fut, autrefois, un *café*.

Un peu plus bas ; voici le porche d'entrée de *la ferme* Bouillard Déote, dont la maison d'habitation, située au fond de la cour, débouchait dans une autre cour donnant dans la rue du Quatre Septembre. Tout un pâté de constructions s'agglomérèrent à la suite de la ferme et il m'est difficile d'y repérer les demeures des habitants. La ferme Bouillard fut vendue dans la suite à M. Haillot, *retraité d'enregistrement* en Indochine.

Sans doute dans ce pâté de maisons habita M. Ballet, *architecte*, qui fabriquait des monuments funéraires. Il était le grand-père d'Augusta Clévy, épouse Marnot, dite "tata".

Au coin de la rue du Quatre Septembre vivait la famille Groscolas. L'immeuble vétuste fut détruit récemment pour des raisons d'alignement. Victorine Groscolas tenait là une *épicerie,* probablement *buvette.* Son fils William Groscolas était un adroit *menuisier* et père de Marcelle Groscolas qui, à Estissac, remplissait le rôle *d'infirmière.*

De l'autre côté de la rue du Quatre Septembre, M. Gommery installa un *café.* Son fils, à ce moment, était jeune officier au Tonkin. Maintenant, devenu *lieutenant colonel de réserve,* il habite rue Jean Hector.

Un peu plus bas se tenait *l'école des sœurs* où ma mère commença sa scolarité jusqu'à la création d'une école laïque de filles. Depuis des années des *coiffeurs* se sont installés là.

Et voici maintenant la grande propriété appartenant à la commune. Elle connut, plusieurs fois par semaine, les réunions des "vieux", patronnées par la municipalité. Ceux-ci y trouvaient contacts, jeux et goûters. Un merveilleux essor, dû à des animateurs compétents et dévoués en a fait le *"Club de l'Amitié et du Temps libre"* qui se tient, maintenant, dans l'ancienne école de filles désafectée.

Cette vénérable propriété mérite, je crois qu'on évoque son histoire au cours des siècles. Elle s'étendait entre les deux rues parallèles, rue Haute et rue de l'Hôtel de Ville. Elle fut amputée d'une importante surface, expropriée — ou achetée — par la commune, pour la construction il y a une trentaine d'année, *des écoles* dont l'entrée donne sur la rue de l'Hôtel de Ville. Depuis 1900, elle eut cinq propriétaires :

12 avril 1899, MM. Douine et Labiot (legs fait par Victor Dieudonné), 11 septembre 1910, M. Garibal et Mme Garibal née Andrieux Madeleine, native d'Estissac, 16 juillet 1942, M. Leseigneur Thomas, 9 février 1945, M. Boudon, 16 avril 1965, commune d'Estissac.

Des actes notariés antérieurs démontrent l'existence de cette propriété depuis plusieurs siècles.

En continuant de descendre la rue Haute, voici au coin de la petite place où se trouvait *la caserne des pompiers,* une maison où habita M. Linard qui fut maire d'Estissac.

De l'autre côté de la place était l'*atelier de menuiserie* de M. Busset qui, démoli fut remplacé par l'actuelle maison d'habitation de Mme Vve Henri Busset.

Le commerce suivant d'*épicerie-mercerie-tissus* (maintenant *"Confections"*) fut tour à tour tenu par Marguerite Busset, épouse Haillot et, précédemment par sa mère, Marie Busset et sa grand-mère Catherine Busset, que j'ai toutes connues.

Prenons maintenant la **partie gauche de notre rue Haute :**

En haut, voici la maison de M. Gritti, *fossoyeur.*

De considérables démolitions effectuées depuis plusieurs années font que

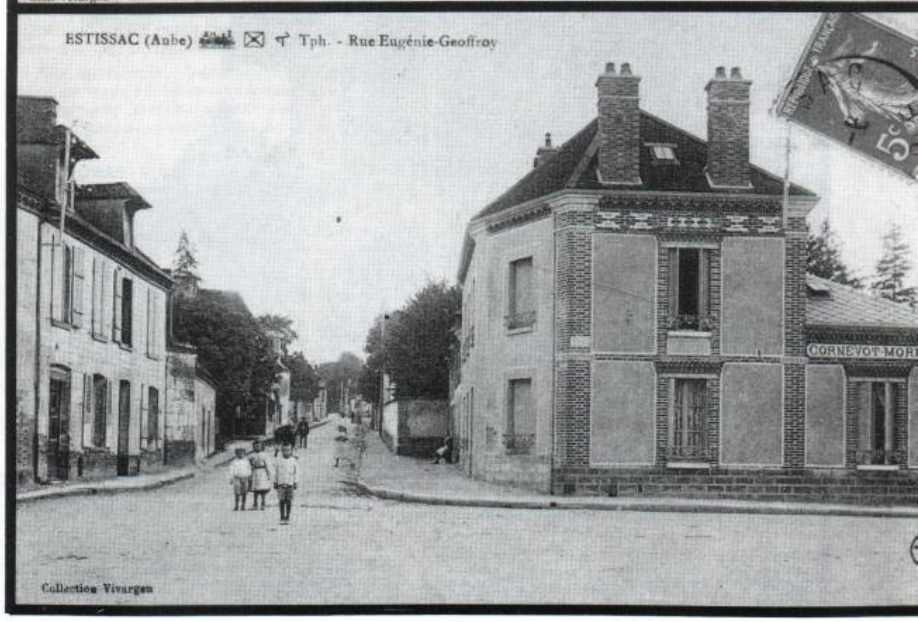

l'on ne peut plus situer les habitants et leurs professions dans une bonne partie de cette rue.

Retrouvons une habitation rescapée, celle du *cordonnier* Mouton.

En quelques enjambées, nous gagnons la *boucherie* Goussard qui fut, autrefois, la propriété de mon grand-père Prévost-Marchand, succédant lui-même à des générations de Prévost. *Ainsi, n'est-ce pas une bouchère du nom de Prévost qui maîtrisa le loup enragé qui sévit à Estissac en 1774 ?*

Parallèlement à son métier de *boucher,* mon grand-père exerçait celui de *cultivateur* possédant vaches et chevaux. Une de ses filles, épouse Paris, lui succéda vers 1900 et, en 1921, la boucherie Paris s'installa à Ste Savine. Se suivirent dans ce fond de commerce Marceau Paris de 1921 à 1923, Vauchereau Roger puis Beige Abel de 1945 à 1950, Chevallier Camille de 1950 à 1957 et Goussard de 1957 à nos jours.

Dans la maison suivante habitaient M. Jaillant, *capitaine en retraite* et sa femme, née Marie Dosches d'Estissac.

Passons devant chez le père Drège, *chef cantonnier* célèbre par son tricycle, pour arriver à la grande propriété Vignes, isolée de la rue par un haut mur percé d'une porte cochère pour le passage des "attelages". Henriette Vignes était contemporaine de mon grand-père né en 1867 et issue d'une famille de riches industriels troyens. Cette propriété qui s'étendait sur une grande profondeur se morcela au cours des ans. Les Bruley achetèrent une partie du parc derrière l'usine et des terrains furent vendus — avant chez M. Fiévez — pour y construire de petites maisons. Dans l'une d'elles habite M. Groscolas, *technicien textile.*

Les religieuses, peut-être après avoir quitté l'école sise dans la partie droite de la rue, disposèrent, pendant des années, de la maison bourgeoise des Vignes. Qui ne se souvient, parmi les personnes âgées d'Estissac, de sœur Vincent, si enjouée et si empressée de soigner les malades à titre d'infirmière !

Dernièrement, M. Fievez fit abattre la petite maison en ruines qu'il avait achetée pour agrandir son terrain. Elle fut longtemps habitée par M. Udard, *coutelier.* Précédemment elle avait appartenu à mon grand-père paternel Caillot-Rabiat (1828-1914) qui eut une licence de *cafetier.* Petit café qui recevait les *"gouteux"* (buveur d'eau-de-vie) du matin et qui ne désemplissait pas lors de la foire de Ste Catherine.

La maison de M. Fievez, *mécanicien en machines agricoles,* aujourd'hui en retraite, était une *boulangerie* au temps de mon enfance. Blanche Mulay, la fille du boulanger, épousa Simonnet, le mitron. Les Simonnet reprirent le fond de M. Heliot (actuelle boulangerie Plantard). Leur fils Fernand fut tué à la guerre 14-18. La mère mourut jeune et Simonnet se remaria avec Marie Lavaletto. Une nouvelle génération de Simonnet se créa avec Georges, Maurice et Olga. Georges reprit la boulangerie et y mourut. Le fonds changea de propriétaire puis la boulangerie de la rue Haute fut remplacée par la *maréchalerie* Cornevost-Moreau avant de devenir l'atelier de mécanique agricole de M. Fievez.

Le Chemin de fer à Estissac

Le parcours Troyes-Estissac fut relativement sinueux pour éviter les côtes car les locomotives devaient circuler en terrain plat. Parti de Troyes-Preize, le train sillonne la plaine troyenne, franchit la route pour contourner la côte de la Grange au Rez, évite celle de Fontvannes et, de nouveau, traverse la route avant d'aborder l'extérieur d'Estissac. Voici quelques renseignements qui me furent fournis en gare de Troyes :

« *La gare d'Estissac est située sur la ligne d'Orléans à Châlons-sur-Marne. Cette ligne a été inaugurée le 6 octobre 1875. Toutefois elle était en service depuis le 6 mai 1873 et ouverte entre Sens et Châlons-sur-Marne après la chute du Second Empire. Elle était conçue comme un "chemin de grande ceinture" raccordant l'Ouest, St Nazaire, Nantes, Angers, Tours, Blois et l'Est, Troyes, Reims et l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne. A l'intérêt commercial s'ajoutait une importance militaire non moins appréciable car la ligne mettait en communication le grand arsenal de Bourges avec le camp militaire de Châlons-sur-Marne* »...

En terminant ce travail, certes bien incomplet, je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui, avec un empressement émouvant, m'ont fourni de précieux renseignements. Encore une fois, merci.

23 octobre 1983
H. Gorget.

LA MEMOIRE DE L'AUBE - N° 14 - URAQ - 12, rue E. Gauthier - 10300 Ste Savine.

Correspondant aux informations du 2e semestre 1952, on y trouve l'actualité "retro" au fil des mois ainsi que plusieurs articles de faits divers: *Cyclone dans le département - Pèlerinage au pays natal d'Edouard Herriot - René Devlieger - Le sport, Gilbert Bozon recordman du monde...*

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - N° 210 - MJC - 10210 Chaource.

La Nouvelle Calédonie vue par F. Pernot - Les crues de la Seine au cours du siècle - Une élection sous le Second Empire à Balnot-la-Grange...

PARC NATUREL DE LA MONTAGNE DE REIMS - 51160 Pourcy.

Trois expositions seront offertes aux visiteurs : du 12 mars au 7 août 1988 *"Pièges, Piégeage, Piégeurs"* à la Maison du Bûcheron à Germaine - du 19 mars au 13 novembre 1988 *"Les églises romanes de la Vallée de l'Ardre"* au Centre Artisanal à Ville-en-Tardenois - du 13 août au 13 novembre 1988 *"La géologie de la Montagne de Reims"* à la Maison du Bûcheron à Germaine.

LE TOUPIN - N° 25 - J.C. Peretz - La Pistoule - 82110 Lauzerte

Dans une critique du livre de B. Marrey sur *"La vie et l'œuvre de Monsieur Gustave Eiffel..."* le Toupin rappelle que la glorification d'Eiffel, Koechlin et Nougier, ne doit pas pour autant faire oublier les manœuvres, les ouvriers et les compagnons qui, sous la direction de *"Guépin-le-Soutien-de-Salomon"*, réalisèrent et assemblèrent les 300 m de ferraille de la "Grande Dame"... Pages 4-5 des croquis donnent différents modèles d'*enchapures de fléau* en Limousin, Languedoc, Normandie, Bretagne, Pays de Loire... La *"Fichoutil" n° 12* décrit la galère de menuisier.

LINGUISTIQUE PICARDE - N° 4 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Le dialecte picard, conférence de Robert Loriot, Poèmes en picard...

MAISON PAYSANNE DE FRANCE - N° 87 - 3 bis, rue Leo Delibes - 75116 Paris.

A propos des fours à pain - Le musée de plein air de Cuzals - Restauration d'un four à pain dans l'Oise - Restaurer et banaliser - Pour teinter les pierres neuves, diverses méthodes traditionnelles - Les enduits au mortier "plâtre et chaux" en Ile-de-France...

FOLKLORE DE FRANCE - N° 214 - CNGFF - 160, Traverse de Russan - 30000 Nimes.

Le bouilleur de cru en Gascogne - Cape, jupon, culotte, patrons de la fin du XIXe par le groupe "Gay Sçavoir" de Bayeux - La moisson en Pays de Caux...

LA FRANCHE-COMTE - N° 36 - 2, rue du Lys - 70800 Fontaine-les-Luxeuil.

La poste de Busy à Besançon, comment on destituait un maître de poste sous la Révolution - Au bon vieux temps, l'artisanat à Lure en 1778 - Les commis de poste marchands de produits pharmaceutiques en 1816 - Election d'hier, les premières électrices - Recettes de chez nous et d'ailleurs - Promenade à travers la presse de Hte Saône...

EKLITRA - Bulletin trimestriel - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens.

Les Templiers de Laon-Ardon condamnés par le Parlement de Paris pour avoir malmené les hommes de la commune de Bruyères - Note sur le nom du colporteur en picard - Les instituteurs de la Somme dans les années 30... et différents textes en picard.

EKLITRA - N° 22 - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens

Les noms qui désignent les résidus de lard fondus dans le parler de la Somme et des confins - Note de phonétique - Les appellations du cimetière dans la toponymie de la Somme - L'odonyme "le chemin de Waro bled" - l'anthroponyme Donneger, son origine, ses variantes et son destin... « J'étois sus l'heut d'ènn montaigne », chanson du moyen picard - Le droit de glanage - La croix du Landit à Camon - A l'occasion du centenaire de la mort du peintre Hippolyte Margottet...

AGUIAINE - LE SUBIET - N° 144 - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angely.

Fabrication de la poterie au stade artisanal - Naissance, vie et fin d'une petite voie ferrée - "La Mérine à Nastasie" de 1953 à 1977 - Challans, origine de la Foire des Minées - Une famille paysanne du Marquisat d'Archiac (XII) - Cris et chants de Noël... à La Rochelle au XVe - Un drôle d'engin - De la graine de grenon - La dernière lettre de cachet de Louis XV...

CAHIERS DES AMIS DU VIEIL ILLE - N° 100 - BP 22 - 66130 Ille-sur-Tet.

L'histoire qui se fait - L'abbaye de St Leu d'Esserent - Le protomedic et les fossiles - Un parisien distingué chez les sauvages d'Ille - Ille sous l'occupation allemande - Les troubles en 1640 - La petite histoire du carillon d'Ille - Les quatre barres catalanes...

STORIA E MEDICINA POPOLARE - N° 2/3 - Via Ferruccio 26 - 00185 Roma - Italie.

St Paul du serpent - Médecine populaire dans la région du Nord de Milan de la seconde moitié du XVIIIe aux premières décades du XXe siècle - Formules thérapeutiques et magiques dans la culture populaire calabraise.

LES PAYS BAS - Stiching Ons Erfdeel vaw - Murisson-straat 260 - 8530 Rekken - Flandre - Belgique.

Nous avons reçu de cette fondation un livret de 64 pages, fort bien réalisé et illustré sur l'*Histoire des Pays-Bas du Nord et du Sud*, des origines à nos jours. Texte en français de J. Fermaut.

EL BOURDON - ALWC - Rue de Namur 600 - 6071 Chatelet - Belgique.

N° 402 - *L'extraction de la terre plastique à Châtelet - Rimes et formulettes du Pays Noir (IIe série-1) - Note d'étymologie : Maison...*

N° 403 - *La préparation de la terre plastique à Châtelet - Rimes et formulettes du Pays Noir (2) - Note d'étymologie : Maître...*

N° 404 - *Le tournage de la terre plastique à Châtelet - Rimes et formulettes du Pays Noir (3) - Note d'étymologie : Manche...*

NEPRAJZI MUSEUM - Könyvtara - Kossuth Lajos tér 12 - Budapest 1055 - Hongrie.

Le musée d'ethnographie de Budapest nous a fait parvenir plusieurs plaquettes éditées à l'occasion d'expositions qu'il réalise :

LIJOU

REVUE DES REVUES ÉCHANGÉES

Magyar népi keramiak - Présentation de céramiques et poteries populaires hongroises (texte en hongrois).

Az östarsadalmaktol à civilizaciokig - Du clan à la civilisation, catalogue d'exposition d'objets populaires australiens, peuples du fleuve Amour, indiens mélanésiens, esquimaux, etc... (textes en hongrois et en anglais).

Culture et société dans la Hongrie du XVIIIe siècle - Catalogue des objets présentés pour illustrer le village, le foyer et les objets domestiques des paysans, la ville, le foyer, la mode et le ménage des bourgeois, les corporations, etc... (texte trilingue : hongrois-anglais-français).

Alte Volkmusikinstrumente aus Ungarn — Les anciens instruments de musique populaires hongrois : flûte droite, cornes d'appel, vielle, flûte traversière, cornemuse, trompe d'écorce de bouleau, contrebasse et violons, cuivres, cithare, clarinettes, bâtons sonores, tambours à friction, orchestres tziganes et juifs,...

M. Andrew Cserak, directeur du service librairie du Musée nous propose de faire ainsi échange avec *Folklore de Champagne*, ce que nous acceptons volontiers.

ENVOIS ILLUSTRÉS

Nos sachets d'expédition illustrés ont, incontestablement, rencontré un vif succès auprès de nos abonnés et cela nous a valu de recevoir des courriers et des « coups de fil » chaleureux. Nous avons d'ailleurs appris, à cette occasion, qu'il existait des collections d'enveloppes et plusieurs de nos amis abonnés nous ont confirmé qu'ils conservaient précieusement, non seulement la revue mais, aussi son emballage. Ils nous ont toutefois reproché de ne pas avoir « légendé » ces gravures — comme quoi rien n'est jamais parfait !

Les gravures d'illustration n° 1-2-3-6-7 sont extraites d'une *Vue de la ville de Châlons-sur-Marne datée de 1623* et reproduite en 1865 dans l'ouvrage de L. Barbat. (Cette gravure paraîtra prochainement dans votre revue).

Le Saint Sébastien (n° 4) provient de l'« *Office propre de saint Sébastien, martyr pour la paroisse de Merfy, Diocèse de Reims 1890* » et le petit vielleux (n° 5) a été repris dans « *XVIIIe siècle, institutions, usages et coutumes* » de P. Lacroix, 1875. (Ce dessin est d'ailleurs paru dans le n° 107 « Seigneur et paysans »).

7

D'autres extraits de gravures régionales apparaîtront sur vos prochains envois et vous permettront d'agrandir votre collection, pour notre plaisir réciproque.

1

2

3

4

5

6

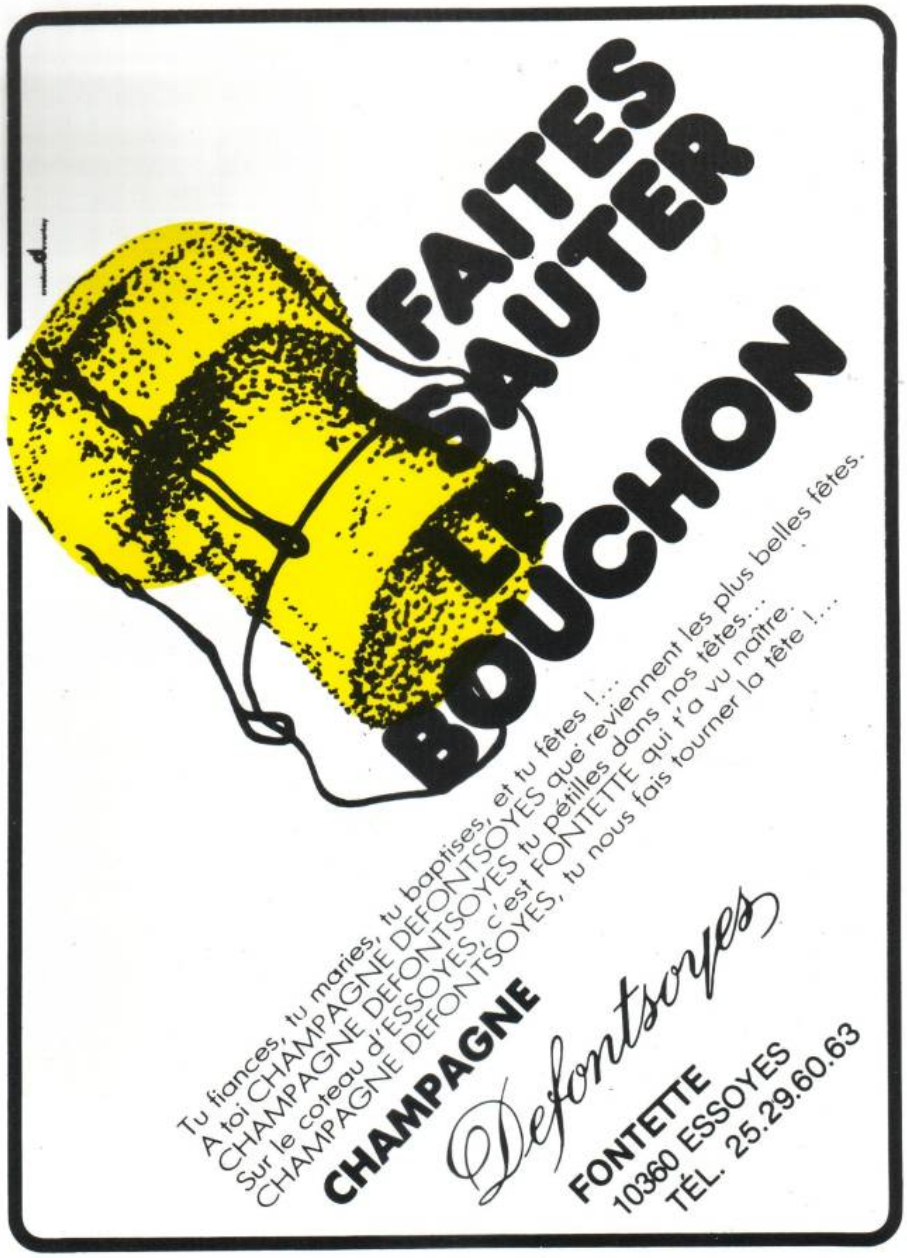
FAITES SAUTER LE BOUCHON
Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes.
Sur le coteau d'ESSOYES, tu pétilles dans nos têtes...
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...
CHAMPAGNE
Defontsoyes
FONTETTE
10360 ESSOYES
TÉL. 25.29.60.63

LES CHÂTELAINS DE MAIRY

PIERRE BRAUX
XVIIe

De gueule
au dragon ailé d'or

TOURDAIN
XVIIe

D'argent
à un arbre de sinople
accosté de 2 étoiles de gueule

LOISSON DE GUINAUMONT
XVIIIe - XIXe - XXe

D'azur à 2 bandes d'or
au chef de sable
chargé de 3 molettes d'or

Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51000 Fagnières — Dépôt Légal 2me trimestre 1988 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission paritaire n° 53035